OBSERVATIONS ET DÉCOUVERTES FAITES SUR DES CHEVAUX,

AVEC UNE NOUVELLE PRATIQUE SUR LA FERRURE,

Par le Sieur LAFOSSE, *Maréchal des petites Ecuries du Roi.*

Avec des Figures en taille-douce.

A PARIS,
Chez HOCHEREAU le jeune, Quai des Augustins, au coin de la rue Gist-le-cœur, à S. François.

M. DCC LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

LES Dissertations annoncées dans la Table des Observations, sont les fruits de l'Anatomie; c'est à elle seule que je dois toutes mes découvertes, & si je me trouve forcé de m'écarter quelquefois de la pratique, c'est à ces mêmes principes que j'ai puisés dans l'Anatomie, & aux fautes meurtrieres que j'ai faites autrefois que tout est dû. Je n'ai pas eu de

plus ſçavans Maîtres que mes Confreres, auſſi je ſens mieux que tout autre combien je ſuis loin de la perfection; mais quelque imparfaite que ſoit cette ébauche, j'aurai du moins l'avantage d'avoir donné les premieres ouvertures. Si mes Confreres veulent tracer les mêmes routes à leurs Enfans, & faire apprendre l'Anatomie de bonne heure à ceux qu'ils deſtinent à la Profeſſion de Maréchal, je ſuis sûr qu'on fera beaucoup moins de fautes, & que l'Art de la Maréchalerie ſera en peu de tems pouſſé bien plus loin qu'il ne l'a jamais été.

Cependant comme les connoiſſances Anatomiques ne ſont pas

les ſeules néceſſaires à notre Profeſſion, il faudroit y joindre encore celles de la Médecine. En effet, comment guérir les maladies, ſi on ne les connoît pas? Comment y appliquer des remédes, ſi l'on n'eſt ſûr ni de leur convenance, ni de leur effet? Comment enfin faire des pronoſtics juſtes ſur les maladies, ſi l'on n'eſt véritablement éclairé par ſoi-même ou guidé par quelque ſurveillant bien inſtruit?

Il ſeroit encore à ſouhaiter que tous ceux qui ſe mêlent de faire traiter les Chevaux, connuſſent la ſtructure de cet Animal, ils éviteroient bien des fautes, qui

ſont mépriſer le Maréchal & décrier ſa Profeſſion, ſi néceſſaire au Public.

RECUEIL

D'OBSERVATIONS

ET DÉCOUVERTES

IMPORTANTES

Sur différens accidens qui arrivent aux Chevaux.

1°. L'ANATOMIE exacte du pied du Cheval.

2°. Hiſtoire des cauſes & du ſiége de différens maux, que l'on place dans la hanche ou dans l'épaule, & qui font boiter le Cheval, & que l'on démontre être dans le ſabot.

3°. Suite d'expériences & obſervations nouvelles ſur la Morve.

4°. Mémoire donné à l'Académie des

Sciences ſur une maniére d'arrêter le ſang des groſſes arteres.

5°. Nouvelle Méthode de ferrer les Chevaux pour la conſervation de leurs pieds, & pour les empêcher de gliſſer ſur le pavé, appellé vulgairement *plombé*.

TABLE

DES OBSERVATIONS.

1°. LA Table Anatomique des parties disséquées du pied du Cheval & leurs figures, traversées par six lignes droites & paralleles, dont l'espace indique sur chaque partie l'importance des accidens qui leur arrivent ; de façon que sans avoir étudié l'Anatomie, on peut connoître la qualité & le siége de chacune, assez pour faire un prognostic juste sur les différentes espéces d'accidens.

2°. Que la cause qui fait boiter les Chevaux, que l'on cherche dans l'épaule ou dans la hanche, se trouve dans le sabot, par la compression de la sole charnue occasionnée par la poussée de l'os coronaire : ce mal devient souvent incurable par les soudures qui s'y font de ces os, faute d'y porter remede dès qu'on s'en apperçoit.

3°. La rupture du tendon d'Achille.

4°. La fracture de l'os coronaire en trois parties, & quelquefois plus.

5°. La fracture de l'os de la noix en deux & quelquefois en trois, toûjours fracturé avec l'os coronaire.

6°. La fracture de l'os du pied seul en deux.

7°. Suite d'expériences & observations nouvelles sur la Morve, pour servir de supplément au Traité de cette maladie, publié en 1749.

8°. La maniére d'arrêter le sang sans ligature ni caustique, des grosses arteres coupées, avec le jugement de l'Académie Royale des Sciences, en conséquence des rapports des Commissaires, comme témoins des expériences faites devant eux.

9°. Méthode de ferrer les Chevaux, afin de les rendre fermes sur le pavé tant l'hiver que l'été, quoique plombé, & les avantages qui en résultent; 1°. moins sujet à se déferrer; 2°. de garantir la sole charnue de bien des accidens; 3°. de conserver les jambes & de rendre leurs mouvemens plus souples & plus lians.

10. Note de ce que dit M. Bracken, Médecin Anglois, dans sa Traduction de mon Traité sur la Morve.

11°. Traduction de ce qui concerne la Morve dans le Traité de M. Bertlet, Chirurgien de Londres, qu'il vient d'y publier.

TABLE ANATOMIQUE

Des parties disséquées du pied du Cheval & leurs figures, traversées par six lignes droites horisontales & paralleles, dont l'espace indique sur chaque partie l'importance des accidens qui leur arrivent; de façon que sans avoir étudié l'Anatomie, on peut connoître la qualité & le siége de chacune, assez pour faire un prognostic juste sur les différentes espéces d'accidens.

EXPLICATIONS DES FIGURES

DE LA SECONDE PLANCHE.

LA premiere figure représente le pied du Cheval vû par-dessous; A. est la sole de corne; B. la fourchette; 2. la muraille ou le sabot.

La seconde Figure représente la sole de corne; A. levée de dessus la sole charnue; C. autour de laquelle est la chair canelée;

6. encaſtrée dans la canelure de la ſuperficie intérieure de la muraille ; 5. dont la corne eſt molle & blanchâtre.

La troiſiéme Figure repréſente le deſſous de la ſole charnue C. enlevée de deſſus l'os du pied D. G eſt la gaine du tendon d'Achille ; 2. eſt le cartilage ; 6. eſt le rebord de la ſole charnue enclavée dans les ſillons de la corne canelée.

La quatriéme Figure repréſente la jambe vue poſtérieurement, dont 7 eſt la peau ouverte pour faire voir l'intérieur des parties molles qui ſervent aux articulations ; 8 eſt la membrane aponévrotique formée de différentes lames qui partent des muſcles & tendons cutanés ; 9 & 3 ſont en partie la gaine du tendon fléchiſſeur ; 5 de l'os coronaire ; qui ſert de gaine au tendon d'Achille 10. 11. eſt le ligament de l'os du canon, de l'os du paturon & de l'os coronaire ; 16. eſt la coupe du tendon de l'os coronaire ; 18. eſt l'os du canon ; 6. eſt l'os du pied.

La cinquiéme Figure eſt la même jambe vue de même, dont 2. eſt l'os du pied ; 1. eſt le tendon d'Achille ; coupé pour faire voir l'os coronaire 6. 3 eſt l'os de la noix ; 4 eſt la partie concave de l'os du pied où s'attache le tendon ; 7 eſt le ligament de l'os du pied avec l'os de la noix ; & 8 eſt le ligament du tendon avec l'os de la noix.

La Figure ſixiéme eſt le tendon d'Achille enlevé & retourné de la figure 5. pour voir la lame 8. qui ſert de ligament à l'os de la noix, Figure 5.

La ſeptiéme Figure fait voir la chair canelée 1. dont la muraille eſt enlevée ; le bourlet 2. mamelonné, qui environne la chair canelée dans tout ſon pourtour au-deſſus du pied : 3. eſt le cartilage du pied : 4. eſt le tendon extenſeur du pied.

La huitiéme Figure fait voir l'os du pied Z. dont la chair ſillonnée ou canelée eſt élevée avec le cartilage 5. le ligament de l'os coronaire avec l'os du pied 3. & 4. eſt le tendon extenſeur du pied.

Troiſiéme Planche, avec figure d'Oſtéologie & la fracture des os.

La premiere Figure repréſente la jambe vûe antérieurement ; 3. eſt l'os du canon coupé à ſa partie ſupérieure ; 4. eſt l'os du paturon ; 5. l'os coronaire ; 6. l'os du pied.

La ſeconde Figure eſt la même jambe vûe poſtérieurement ; 8. l'os du canon ; 4. l'os du paturon ; 5. l'os coronaire ; 3. l'os de la noix qu'on ne peut voir antérieurement ; 6. l'os du pied.

La troiſiéme Figure eſt la même jambe

vûe de même; 16. l'endroit où l'artere se divise en deux branches; 5. distribution que font ces deux branches autour du pied; 4. sont les trous où se perdent ces deux branches dans le pied; 6. l'os du pied.

La quatriéme Figure est l'os coronaire vû par sa face antérieure, avec les traits extérieurs de ses fractures, N. 1. 2. & 3.

La cinquiéme est le même os coronaire vû postérieurement avec les mêmes fractures, 1. 2. 3.

La sixiéme est l'os de la noix fracturé en trois morceaux, 4. 5. & 6.

La septiéme le même os fracturé en deux morceaux, 4. & 4.

La huitiéme est l'os du pied vû supérieurement, fracturé en deux parties, avec le trait de sa fracture, 6. & 7.

La neuviéme est le même os du pied vû inférieurement, avec la même fracture, 6. & 7. Cet os est extrêmement spongieux.

OBSERVATIONS

SUR LES ACCIDENS QUI arrivent ſouvent aux pieds des Chevaux & qui les font boiter ſubitement, ſans qu'on puiſſe diſtinguer d'où vient le mal.

PREMIERE OBSERVATION.

ON m'avoit confié un Cheval boiteux, ſur le mal duquel on n'avoit pû me donner aucune indication. Après que je l'eus panſé pendant vingt-huit jours, ſans en pouvoir découvrir la cauſe & ſans aucun ſuccès, on le mit entre les mains d'un autre Maréchal, qui le traita encore pendant quinze jours. Le Propriétaire voyant les ſoins de celui-ci, auſſi infructueux que les miens, m'abandonna ſon Cheval; je lui fis couper la jambe pour la diſſéquer: je trouvai le tendon d'Achille rompu près de ſon attache, & l'os coronaire fracturé en trois morceaux, ſans être luxé, & auſſi fraîchement fracturé que ſi ç'eût

été du jour même, quoique six semaines se fussent écoulées depuis l'accident. Ne pouvant pénétrer comment, ni par quel effort, cet os se pouvoit fracturer, ni si c'étoit par l'os du pied ou par l'os du paturon que commençoit la fracture de cet os coronaire, je le fis voir à de très-habiles gens, lesquels, après un long examen, me parurent aussi embarrassés que moi sur cet article : l'animal n'avoit fait aucun effort connu auparavant.

Seconde Observation.

A l'égard de l'effort; j'ai vû par moi-même un Cheval attelé à un Carrosse se fracturer l'os coronaire au premier mouvement qu'il fit pour partir.

Troisiéme Observation.

Je passai par hasard près d'un Carrosse, dont le Cocher prêt à partir, donna un coup de fouet à son Cheval, qui fit au même instant un tressaillement dont il boita subitement tout bas : m'en étant apperçu, aussi-tôt je lui tâtai le pied ; le cliquetis que je reconnus par le tact, m'indiqua que l'os coronaire étoit fracturé ; & la dissection me fit voir en outre que le tendon d'Achille étoit cassé

près de ſon attache. Ce mal eſt ſans remède, comme on peut le voir par les Figures.

Quatriéme Obſervation.

Un Cheval qui étoit tranquille & attelé au Carroſſe, reçut un coup de fouet qui lui fit faire un mouvement de trépidation dont il boita ſubitement. Le Cocher s'en apperçut & viſita le pied : quoiqu'il n'y trouvât rien, il rentra le Cheval à l'écurie. On m'appella, & je m'apperçus que l'os coronaire étoit fracturé : je dis que ſon mal étoit incurable ; on en douta, parce que l'on ne lui avoit vû faire aucun effort. On le garda un mois, on le panſa ; mais ce Cheval ne guériſſant pas, on s'en défit : je diſſéquai ce pied pour montrer que je ne m'étois pas trompé ; je fis voir en effet que l'os coronaire étoit fracturé en trois morceaux ; mais je fus ſurpris de trouver l'os de la noix fracturé en deux morceaux, & le tendon d'Achille entier, parce que dans le nombre de diſſections que j'avois faites juſqu'alors, je n'en avois point encore vû de cette eſpéce.

Cinquiéme Obſervation.

B. Après avoir examiné un Cheval que

l'on panſoit à l'épaule où l'on croyoit qu'étoit ſon mal, j'aſſurai qu'il étoit dans le ſabot, cauſé par la compreſſion de l'os coronaire, parce qu'étant en mouvement, il ſouleve & pouſſe l'os de la noix contre le tendon qui met la Sole charnue en preſſe comme entre l'enclume & le marteau; il s'y forma une inflammation, & on auroit dû promptement le deſſoler; mais comme on avoit différé quelque tems, voyant qu'il ne guériſſoit pas, on me le fit voir encore: je trouvai une petite groſſeur à la couronne, ce que je fis obſerver, & qui fit réſoudre au deſſolement: on le deſſola, après avoir mis le feu à cette petite groſſeur; mais il ne guérit pas. Il reſta huit mois en labour, au bout de ce tems on s'en défit. Je trouvai que l'attache du tendon d'Achille s'étoit oſſifié avec l'os du pied, l'os du pied avec l'os de la noix & avec l'os coronaire, autour duquel le cartillage étoit auſſi ſoudé; en ſorte que toutes ſes parties ne faiſoient plus enſemble qu'un ſeul & même corps, dont j'ai encore les piéces. Ces exemples montrent bien que la compreſſion de la Sole charnue, faute d'y remédier promptement, devient incurable.

Sixiéme Observation.

Fracture singuliére faite en l'année 1743. Je fus mandé pour visiter un Cheval devenu boiteux subitement des deux pieds de derriere, étant attelé à un Carrosse. On crut qu'il avoit pris un effort dans les reins; je le visitai, & je dis que son mal étoit dans le sabot, & qu'il étoit incurable, parce qu'il y avoit fracture. J'ai disséqué ses deux pieds, j'ai trouvé les deux os coronaires fracturés, & les deux tendons d'Achille cassés: ce Cheval marcha près d'un quart de lieuë avec la fracture des deux os.

Septiéme Observation.

Un autre Cheval attelé à un Carrosse, sans faire d'efforts apparens, se fractura l'os coronaire en vingt morceaux, sans que l'os de la noix, l'os du pied, ni le tendon d'Achille fussent endommagés: c'est le seul exemple que j'en ai vu.

Huitiéme Observation.

Un autre Cheval boitoit depuis long-tems; on ne sçavoit si c'étoit du pied ou de l'épaule;

je l'examinai, il avoit l'os coronnaire fracturé; j'assurai que ce mal étoit sans reméde, on en douta; mais au bout d'un mois on fut contraint de l'abandonner. Je disséquai son pied, l'os coronnaire étoit fracturé en quatre morceaux, & l'os de la Noix en deux, le Tendon d'Achille sain & entier.

Neuviéme Observation.

Un Cheval boitoit depuis quatre mois; on l'avoit traité d'abord au haut de la jambe, ensuite au pied, sans le dessoler: je jugeai que son mal étoit sans reméde; comptant qu'il y avoit anchylose, on l'abandonna. Je disséquai son pied; l'os du pied étoit fracturé en deux morceaux, & dans cette fracture, l'anchilose commençoit à se former, ainsi que l'ossification, entre l'os coronnaire, l'os de la noix & l'os du pied, dont la fracture traversoit diamétralement l'une des cavités de l'article, & aboutissoit vers le milieu de la pince; en sorte que cet os paroissoit être divisé obliquement en deux parties inégales: apparemment que le Cheval avoit rencontré quelque pierre qui avoit soulevé son pied plus d'un côté que de l'autre, & qui jointe au poids du corps, avoit occasionné cette fracture oblique, quoique le pied fût posé

perpendiculairement : c'eſt la ſeconde fracture que j'aie vûe de cette façon. Elle eſt curable, quand elle eſt promptement ſecourue. J'ai encore pluſieurs de ces ſortes de pieds qui ſont ſoudés.

Dixiéme Obſervation.

Un Cheval boitoit depuis deux mois ſans que l'on connût ſon mal. J'aſſûrai que le mal étoit dans le ſabot ; je fis voir une petite groſſeur à la couronne : on le traita ; mais cette groſſeur augmenta pendant deux années, faute de l'avoir deſſolé dès le commencement. J'ai diſſéqué ce pied ; j'ai trouvé l'os de la noix, l'os coronaire, & l'os du pied ſoudés enſemble ; ce qui avoit été cauſé par l'épanchement du ſuc oſſeux ; enſorte qu'à peine pouvoit-on diſtinguer l'articulation de ces trois os.

Onziéme Obſervation.

Anchyloſe à la ſuite de l'inflammation.

Un effort qui n'aura pas été aſſez violent pour fracturer l'os coronaire ni l'os de la noix, non plus que pour rompre le tendon fléchiſſeur, peut ſe borner à produire l'inflammation de la ſole charnue. Si cette inflam-

mation s'eſt communiquée aux ligamens, aux tendons & aux capſules articulaires ; j'ai dit qu'elle étoit incurable, ſi on n'y portoit pas remède ſur le champ par l'anchyloſe ou ſoudure qui s'y forme. J'ai vû de cette eſpéce deux ſortes d'oſſifications dans des pieds que j'ai diſſéqués, dont les piéces, ainſi que celles des os fracturés ci-deſſus mentionnés, ont été jointes au Mémoire donné à l'Académie, pour y ſervir de Supplément.

Douziéme Obſervation.

Le deſſolement empêche les ſoudures & les oſſifications dont on vient de parler, met hors de preſſe la ſole charnue, laquelle eſt regardée comme l'épanouiſſement des muſcles & des tendons du pied : cette opération fait élargir le ſabot ; la ſole charnue n'étant plus preſſée, ſon inflammation ceſſe, & le pied ſe remet dans ſon état naturel.

Lorſqu'on deſſole un Cheval il faut obſerver de laiſſer ſaigner le pied pour dégorger les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques : mettre au premier appareil de la Térébenthine avec ſon eſſence, & ne point ſerrer les écliſſes, pour ne pas fatiguer cette partie enflammée ; il faut frotter la couronne d'eſſence de Térébenthine, & envelopper le ſabot d'é-

molliens pour humecter, détendre & ramollir les parties.

Treiziéme Observation.

Le sabot du Cheval peut être comparé à une éponge: lorsqu'elle est séche elle se resserre jusques dans l'intérieur; lorsqu'elle est humectée elle s'ouvre & se ramollit en se dilatant. Si l'animal reste long-tems à l'écurie sans qu'on ait l'attention de lui humecter la corne, il devient presque toûjours boiteux, parce qu'elle est susceptible de resserrement comme de dilatation. La compression dans le sabot arrive par la poussée de l'os coronaire contre l'os de la noix, sur lequel porte en partie ledit os coronaire, lequel faisant l'action d'un levier, prend pour son point d'appui la partie supérieure & antérieure de l'os du pied comprimé, l'os de la noix qu'il souleve, & qui pousse le tendon d'Achille, lequel tendon d'Achille presse & comprime la sole charnue contre la sole de corne, toutes lesquelles compressions produisent à cette sole charnue une inflammation qui se communique à toutes les autres parties.

Quatorziéme Observation.

Il m'eſt arrivé de panſer l'épaule des Chevaux boiteux, parce que les propriétaires ſoûtenoient que leur mal y étoit, quoiqu'il fût dans le ſabot, provenant d'une compreſſion : ces Chevaux furent guéris ſans avoir porté aucun reméde au pied ; mais ce n'a été que l'effet du hazard, du laps de tems, & du repos, comme cela arrive aſſez ſouvent.

B. Je puis aſſûrer que je n'ai jamais vu ni oüi dire qu'un Cheval employé à de rudes travaux, ni à tirer des lourdes voitures, ni à porter les plus peſans fardeaux, ſe ſoit fracturé l'os coronaire.

Quinziéme Observation.

B. On diſtingue les fortes compreſſions en appuyant le pouce ſous la couronne, ce qui fait ſentir ordinairement au Cheval une douleur auſſi vive que dans la fracture : il faut ne pas perdre de tems à le deſſoler.

Lorſque la compreſſion n'eſt pas aſſez violente, qu'elle ne ſe fait pas connoître à la couronne, il faut chercher dans le pied, parer la ſole de corne juſqu'à ce qu'elle ſoit

fléxible ſous la triquoiſe, qu'il faut avancer le plus près que l'on peut de la fourchette; on ſerre la triquoiſe, & ſi le Cheval eſt ſenſible dans cet endroit, on doit être aſſûré qu'il y a compreſſion de l'os coronaire ſur l'os de la noix. Le reméde eſt de parer la ſole juſqu'à la roſée, le ſaigner à la pince, & mettre un plumaceau d'eſſence de térébenthine à la ſaignée, une emmiellure dans le pied & autour de la couronne. Plus des trois quarts en guériſſent ſans les ~~co~~ des ſorer. Errata p. 133.

Seiziéme Obſervation.

Le plus ſûr reméde eſt de deſſoler ſur le champ. J'ai ainſi guéri en quinze jours des Chevaux qui ne pouvoient poſer pied à terre.

On connoît auſſi l'ancienneté de la compreſſion par l'adhérence de la ſole de corne à la ſole charnue, parce que le Cheval ſaigne peu, après le deſſolement, à cauſe de l'interruption de la circulation des liqueurs.

Dix-ſeptiéme Obſervation.

B. Un Cheval traînant une charrette fort chargée, appuya ſon pied ſur un morceau de fer qui lui fendit l'os du pied. Je le fis

déferrer & deſſoler dans l'inſtant; il fut guéri parfaitement. Cet os tranché par ce fer fait voir que la partie fracturée par le ſeul effort du Cheval, peut ſe réunir, ſi l'on y remédie ſur le champ, quoique cette fracture ſe faſſe ſupérieurement par l'os coronaire.

La fracture de l'os du pied qui n'a d'autre mouvement que ceux de la ſole charnue & de la ſole de corne ſur leſquelles il eſt aſſis, arrive par l'un des deux côtés convexes de la partie inférieure de l'os coronaire, l'autre côté venant à porter à faux: cette fracture doit ſe réunir, parce que cet os du pied n'a qu'un mouvement imperceptible ſur la ſole charnue, qui eſt fortifiée par la ſole de corne, & renfermée dans tout ſon pourtour par la chair canelée, encaſtrée dans toute la ſuperficie également canelée de la corne intérieure du ſabot, qui eſt molle & blanchâtre.

De tout ce qui vient d'être dit, on doit conclure, 1°. que la réunion des fibres des parties ſupérieures, dont la tenſion & l'élaſticité ſont prodigieuſes dans le ſabot, doit les rendre ſuſceptibles de toutes les ſuites fâcheuſes de la compreſſion; 2°. qu'il eſt inutile de garder des Chevaux chez qui il y a quelques parties fracturées, à l'exception de l'os du pied, dont la fracture eſt ſuſcep-

tible de réunion ; à cause de son peu de mouvement, & qu'il est contenu comme on vient de le dire.

Je garde les Piéces justificatives de certains exemples, qui prouvent que si quelque clou a pénétré jusque dans l'article du pied, ou qu'il s'y soit formé quelque matiere, qu'un long séjour a putréfiée, de façon que l'âcreté corrosive ait rongé le cartilage des os de cet article ; ce mal est incurable.

3°. Lorsque l'effort du Cheval n'a pas été assez violent pour fracturer les articulations du pied, la poussée de l'os coronaire sur l'os de la noix doit occasionner une forte compression sur la sole charnue contre la sole de corne, qu'on peut regarder comme l'épanouissement des houpes nerveuses des Muscles & des tendons du pied.

4°. Que dans tous les cas de fortes compressions, l'inflammation doit ossifier les articulations du pied, par la stagnation des liqueurs, à moins qu'on n'y remédie promptement.

B. J'ai des exemples que lorsque l'os de la noix & l'os coronaire ont été blessés de quelques clous, ou que la matiere y aura séjourné, les cartilages de ces os étant minés par l'âcreté de cette matiere ; ces maux sont incurables, quoique toutes les autres parties soient saines.

On ne peut eſpérer de réunir les fractures des os coronaires & de la noix, de même que la rupture du tendon d'Achille ; toutes les articulations ſont dans un mouvement continuel, & ſi par hazard elles ſe réuniſſoient, le Cheval boiteroit néceſſairement, par le calus formé dans l'articulation, comme l'a dit M. Morand dans ſon rapport donné à l'Académie.

B. Je préſume que la conſtruction du pied peut donner lieu à ces différens accidens. Le ſabot, où ſe réuniſſent toutes les articulations des parties ſupérieures, & qui a de plus ſon mouvement particulier, a beſoin d'une grande ſolidité pour que tout le poids du corps, qui porte ſur les pieds, ne puiſſe faire varier, ni les os, ni les tendons.

Dix-huitième Obſervation.

Après auoir panſé un Cheval qui avoit été deſſolé, & à qui on avoit coupé une partie de la fourchette pour un clou de rue ; comme il étoit preſque guéri, étant couché, on lui donna un coup de fouet : il ſe leva ; mais par l'effort qu'il fit il boita ſubitement. Je penſai d'abord que c'étoit l'effet de l'os coronaire pouſſé ſur l'os de la noix : dix jours après cet accident parut une humeur dans le milieu du pied ; je crus alors que l'os de la

noix pouvoit être fracturé, mais cette humeur perça : je sentis l'os de la noix entier, le tendon cassé, & la partie inférieure étoit restée à son attache. Au bout de cinq ou six jours la partie inférieure de ce tendon se détacha par parties de son attache, & laissa voir l'os de la noix à découvert. Pendant trois mois qu'a duré le pansement, je me suis servi du Baume de Fioraventi, qui m'a bien réussi ; ce qui m'avoit donné l'espérance c'étoit d'avoir vu quelques Chevaux à qui on avoit coupé par ignorance le tendon transversalement, & qui avoient guéri. Je désirois sçavoir comment la partie supérieure du tendon auroit pû se rejoindre à son attache sur l'os du pied, car le Cheval étoit guéri : mais un accident, dont il mourut au bout de onze mois, me donna la facilité de disséquer le pied ; je trouvai le tendon ossifié avec l'os de la noix, & l'os de la noix avec l'os du pied, de sorte que ces trois parties étoient réunies, l'os coronaire avoit conservé la liberté du mouvement de son article, le Cheval ne boitoit plus, il marchoit un peu sur le talon.

Dix-neuviéme Observation.

Un Cheval à qui on avoit fait l'opération

du fil en lui coupant la fourchette ; eut le tendon offenſé : je n'ai pu ſçavoir ſi cet accident venoit, ſoit en extirpant le fil, ſoit par la corroſion des topiques ; le tendon étoit détruit comme le précédent, & on voyoit l'os de la noix à découvert, & le tendon à ſon attache étoit tombé en pourriture. Après l'avoir guéri, il mourut au bout de cinq ou ſix mois : je trouvai l'os de la noix couvert d'une eſpéce de ligament qui occupoit toute la partie de l'os de la noix qui s'étoit liée avec la partie ſupérieure de ce tendon ; ce nouveau tendon étoit comme un ligament, & adhérent à l'os de la noix, qui s'y étoit oſſifié ; mais ce tendon étoit plus du double épais qu'il ne l'eſt dans l'état naturel. Reſte à ſçavoir ſi cette excroiſſance venoit du tendon, ou de la gaine du tiſſu cellulaire, ou d'autres membranes, c'eſt ce que les Obſervations & le tems découvriront.

RÉFLEXIONS.

QUAND on réfléchit ſur les différens mouvemens que fait un Cheval, & ſur la conſtruction de ſon pied, on ne doit pas être ſurpris de trouver cette partie ſujette à tant de ſortes d'accidens. La pratique nous fait voir que pour un Cheval qui boite de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boitent du pied, & que la connoiſſance de cette derniere partie mérite toute notre attention : je penſe que ces accidens n'arrivent qu'à des Chevaux de trait, & non aux Chevaux de monture : je crois auſſi que ce ſont les différentes attitudes du pied du Cheval, ſurchargé du poids de ſon corps, qui cauſent les différentes fractures des os coronaires & de la noix : quand le pied n'eſt pas poſé directement les articles ſont pliés, comme lorſque le Cheval s'appuie ſur la pince du ſabot ; la partie ſupérieure & intérieure de l'os coronaire, qui eſt dans une ſituation oblique, ſurchargé en cet état du fardeau du corps, eſt forcé de baiſſer de ce côté & de lever de l'autre, ſa partie inférieure & poſtérieure qui léve, pouſſe l'os de la noix contre

le tendon d'Achille, lequel porte & soûtient ledit os de la noix; ce tendon pousse & presse à son tour la sole charnue, qui se trouve comprimée entre la sole de corne, qui lui sert de point d'appui; le tendon & l'os coronaire de la noix se trouvent fracturés supérieurement & postérieurement par l'os du paturon, qui étoit aussi dans une situation oblique, & inférieurement & antérieurement par la partie supérieure de l'os du pied qui lui sert de coin.

L'os de la noix se trouve fracturé par la seule partie inférieure & postérieure de l'os coronaire; mais quoique ces os soient fracturés de la façon que je viens de le dire, dans l'instant même du tressaillement du Cheval, il ne se fait point de luxation entre ces os, par la façon dont ils sont liés & maintenus par les ligamens au pourtour de ces os, par le tendon, par les cartilages, & par la construction du sabot, qui les renferme avec toutes ses dépendances.

Dans tous les pieds de Chevaux que j'ai disséqués d'abord à la suite de ces accidens, j'ai trouvé le tendon d'Achille cassé, & je croyois que la fracture de l'os coronaire en trois parties devoit toûjours être suivie de la rupture du tendon, sur-tout dès que le pied est paré, ou qu'il y a des crampons ou des

éponges relevées, que la fourchette eſt éloignée, & n'a point de point d'appui; c'eſt ce que l'on verra dans le Traité de la Ferrure.

On connoît les fractures de l'os coronaire en ſoulevant le pied par la partie inférieure; il faut le tirer en avant, & appuyer le pouce ſur la couronne, par ce tact on ſent un cliquetis s'il y a fracture: quand le tendon n'eſt point caſſé, il ſoûtient les os, & en leur ſervant de point d'appui le cliquetis eſt moins ſenſible; mais on le ſent mieux quand le tendon d'Achille eſt rompu.

Il faut obſerver, quant à la fracture de l'os du pied, que cet os du Cheval eſt comme immobile dans la place qu'il occupe, entretenu dans ſon plan par la ſole de corne, & dans ſon pourtour par la muraille du ſabot, ce qui contient ſolidement l'os du pied en tout ſens.

Je n'ai vû qu'une fois cette maladie, & je la crois curable; ce qui me le fait penſer, c'eſt qu'il m'eſt arrivé de traiter un Cheval dont l'os du pied étoit fendu en deux dans toute ſon épaiſſeur, par un morceau de fer aigu & tranchant, dont il eſt guéri. Le Cheval de monture a pour poſer ſon pied, une attitude bien différente de celle d'un Cheval qui tire une voiture: le premier a toujours les parties articulées de ſon pied per-

pendiculairement posées, & dans la situation où elles doivent être pour porter, au lieu que le Cheval de trait est dans l'habitude d'avoir ces mêmes parties dans une situation oblique, & convenable à la position qu'il doit prendre pour le tirage; suivant cela, une pierre ou un défaut de pavé qui se seroit rencontré sous un côté du pied du Cheval, & ce pied portant à faux de l'autre côté, la pression de l'os coronaire, surchargé de tout le poids de son corps, aura pû causer cette fracture.

MÉTHODE CURATIVE

Des Piquures, ou autres accidens qui arrivent aux Pieds des Chevaux.

PLANCHE seconde, sur toutes les lignes, la premiere Figure, si le clou n'a percé que la sole de corne & légérement la sole charnue, il n'y a rien à faire.

Mais si l'on soupçonne qu'il ait touché l'os du pied D, figure 3; il faut faire une bonne ouverture, si l'on veut éviter le dessolement, pour faciliter l'exfoliation.

Si le clou a pénétré jusqu'à l'attache du tendon 10. figure 4. il y faut plus d'attention, le panser plus souvent, de crainte que le tendon ne se gâte: s'il est parvenu à la partie concave 4. de l'os du pied, figure 5. il se fera une exfoliation qui n'aura pas de mauvaises suites, pourvu qu'on n'y laisse pas séjourner les matiéres qui gâteroient le liga-

ment 7. ſur la ligne R, ~~1. 2. 3. & 4.~~ figures. Si le clou n'a pas été juſqu'au tendon, le Cheval guérira ſans qu'il ſoit beſoin de deſſoler; mais ſi le tendon eſt percé, il faut deſſoler avec attention, parce que la ſynovie s'échape : ſi le clou a pénétré juſqu'au ligament 7. figure 5. il faut le panſer tous les jours plutôt deux fois qu'une, mais légérement, & ne point ſerrer la tente, ni laiſſer ſéjourner les matiéres, de crainte qu'elles ne gâtent & corrodent les parties cartilagineuſes de l'os de la noix, & ne détruiſent ſes ligamens. Lorſqu'on donnera jour à cette plaie, il faut introduire une ſonde canelée, dans la canelure de laquelle vous coulerez la pointe de votre biſtouri, pour en faire l'ouverture perpendiculairement, & non tranſverſalement, parce qu'on couperoit le tendon, qui ne ſe reprend point, & qui cauſeroit un grand mal.

Sur la ligne B, figures 1. 2. 3. & 4. il faut opérer comme il eſt marqué ſur la ligne R; mais ſi le clou a monté juſqu'à l'os de la noix 3. figure 5. le mal eſt incurable, parce que ce petit os ne peut s'exfolier, & que la partie cartilagineuſe de cet os ſe détruit dès qu'il eſt offenſé.

Sur la ligne S, figures 1. 2. 3. & 4. de même que ce qui eſt marqué ſur la ligne R :

mais s'il eſt parvenu juſqu'au ligament 8. il faut ſuivre ce qui eſt dit ſur la ligne R, parce qu'il y auroit du danger de corroder la partie cartilagineuſe inférieure de l'os coronaire, qui deviendroit incurable en ce cas.

Sur la ligne T, il n'y a de danger que pour le cartilage 2. figure 3. dont nous parlerons. Si le clou paſſe dans la fourchette B. figure 1. & qu'il n'ait pas été juſqu'au tendon, il n'en arrive rien, quand même le clou auroit percé de part en part juſques dans le paturon; j'ai fait marcher des Chevaux dans cet état, ſans leur faire garder l'écurie : mais s'il a touché le tendon, il faut opérer comme il eſt dit ci-deſſus; ſi le clou l'a touché, entre la ligne A & la ligne R, & qu'il ait pénétré juſqu'à la cotte 4. Planche III. figure 3. il pourroit avoir coupé ou piqué l'artere, auquel cas il faut mettre un plumaceau pour comprimer la partie, & arrêter le ſang.

Pour toutes ces opérations, il faut ſe ſervir de Baume de Fioraventi, ou d'Eſſence de Térébenthine, & faire les appareils comme il ſera dit pour le deſſolement : mais il faut avoir attention, quand on veut deſſoler, que la ſole de corne ne ſoit pas trop forte, & dans ce cas de bien la parer pour la rendre fléxible; autrement on riſqueroit en appuyant le leveſole ſur la muraille, de la forcer & de

l'écarter de la chair canelée juſqu'à l'en ſéparer, ce qui produiroit une inflammation dangereuſe, dont j'ai vû des exemples. Obſervez de ne point lever la ſole charnue, avec la ſole de corne, ni la mâchurer, comme cela eſt arrivé, ce qui prolongeroit la guériſon; mais tout bon Praticien ſçait éviter ces ſortes de dangers. Lorſqu'il faut faire l'amputation du cartilage, figures 7. & 8. Planche II. s'il eſt gâté on emportera une partie de la muraille qui le couvre, comme auſſi la chair canelée repréſentée à la figure 7. & on enlevera tout le cartilage ſans en réſerver; car pour peu qu'il en reſte, quoique bon, il ſe gâteroit, quelque choſe qu'on y pût faire, & l'on feroit obligé d'en venir à une ſeconde opération. Il faut éviter de toucher au ligament, qui attache l'os du pied avec l'os coronaire, ni à la capſule qui entretient la ſynovie de l'article, parce que le mal deviendroit incurable, comme ſi l'on touchoit à la partie inférieure de l'os coronaire, ~~figure premiere~~, ~~Planche III.~~

Pour reméde à cette amputation, il faut deſſoler, s'il y a du pus ſous la ſole, du côté affligé; mais s'il n'y en a pas, on peut s'en paſſer. Pour premier & ſecond appareil, il faut faire de bons plumaceaux fermes, les

uns petits, les autres grands, les petits pour le fond de la plaie, les grands pour l'extérieur, de degré en degré, lesquels on trempera dans l'essence de térébenthine ; on se servira ensuite de térébenthine, qu'il faut mettre sur les plumceaux, & prendre une bonne ligature large pour comprimer lesdits plumaceaux, de façon que la chair ne puisse surmonter la corne. Pour les appareils qui suivront les susdits, ils n'ont pas besoin d'être si fort comprimés. Tous les remédes adoucissans sont bons, & toute la difficulté de cette amputation ne gît que dans la coupe & dans l'arrangement de l'appareil.

J'ai remarqué que quelque bien faite que soit l'opération à des pieds de devant, principalement quand le sabot est fort, quoique bien guéri, le Cheval ne laisse pas d'être quelquefois boiteux, ce qui n'arrive pas aux pieds de derriere ; c'est un fait dont on découvrira peut-être la raison.

Si l'on ne suit pas ponctuellement ce qui est marqué ci-dessus, & que l'on n'enléve le cartilage que par petites parcelles, ou par caustique, pointe de feu, ou rais, on risque de garder long tems le Cheval sur la litiére ; ce qui fait séjourner les matiéres, qui gâtent la capsule, le ligament, & font souvent périr l'animal.

La dissection des pieds de deux Chevaux m'a appris une exception contre cette extirpation du cartilage ci-dessus. Il arrive par une conformation extraordinaire, que le Cheval n'a point ou peu de cartilage à l'apophyse de l'os du pied, & que c'est un vrai prolongement du même os, lequel par sa dureté imite bien une forme à la couronne du pied. Celui qui connoît son sujet distinguera en ce cas le défaut de cartilage, en pressant la couronne par la résistance mobile de l'os : on sent en circonstance pareille qu'il ne faut pas couper le quartier de corne, il ne faut faire qu'une simple ouverture à la partie supérieure de l'apophyse pour attendre l'exfoliation de l'os carrié : s'il arrive que cet os contre nature se trouve bordé d'un mince cartilage, il ne faut pas non plus tenter l'extirpation du quartier, car la partie corrodée se détachera par le traitement déja décrit ci-dessus, & sortira par l'ouverture faite en haut.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie des Sciences.

Du 20. Janvier 1750.

NOus avons examiné par ordre de l'Académie un Ecrit du Sieur Lafoſſe, Maréchal des Ecuries du Roi. L'Auteur y expoſe qu'ayant eu à panſer des Chevaux boiteux, & ne trouvant pas la cauſe de la claudication dans les parties ſupérieures ou moyennes des jambes, il la chercha vers le pied. Une tumeur légere qu'il y apperçut indiqua le ſiége du mal ; la diſſection lui fit voir que l'os coronaire étoit fracturé.

Après cette premiere Obſervation, le Sieur la Foſſe en a fait pluſieurs autres pareilles : une choſe ſinguliere, c'eſt qu'il aſſûre que cette fracture ſe fait ſans beaucoup d'efforts de la part du Cheval, & qu'il en a vû un attaché à une voiture, ſe caſſer l'os coronaire au moment qu'il étoit prêt à partir. Ceux qui lui ont amené des Chevaux attaqués de pareille maladie, lui ont aſſûré qu'un léger faux pas la leur avoit cauſée. Le Sieur la Foſſe remarque une autre ſingula-

rité ; c'eſt que l'os Coronaire ſe trouve toûjours diviſé en trois parties à peu près égales. Peut-être en trouveroit-on la raiſon dans la maniere dont l'os coronaire eſt attaché à l'os du pâturon & à celui du pied, par des ligamens fort adhérens, qui étant au nombre de trois, ſemblent retenir chacun leur portion de l'os, & faciliter ſa diviſion en trois parties.

La découverte de cette maladie dont les Auteurs d'Anatomie, ni de la Médecine Vétérinaire, ni Chirurgicale n'ont point parlé ; ne conduit pas aux moyens de la guérir, puiſqu'elle eſt incurable ; elle ſert au contraire à perſuader que s'il étoit poſſible de contenir aſſez les parties de l'os fracturé pour qu'elles puiſſent ſe réunir, ſa fracture ſe trouvant dans une articulation, il y reſteroit une anchyloſe ou calus, qui rendroit l'animal incapable de ſervir.

Mais l'obſervation du Sieur la Foſſe eſt très-utile, puiſqu'elle fait connoître l'incurabilité d'une maladie qui paſſoit pour être curable, parce qu'on ne la connoiſſoit pas ; il trouve par conſéquent le moyen d'épargner aux Propriétaires des Chevaux qui en ſont attaqués, les frais d'une guériſon, que l'on tenteroit ſans ſuccès, & qu'il ſçait faire la différence quand l'os coronaire eſt, ou n'eſt

pas fracturé, quoi qu'il n'y ait point d'apparence visible de ce mal; & quant à cet effort, l'os coronaire résiste à cette fracture, indique le moyen de guérir quand l'os n'est pas cassé, & que le Cheval doit sentir dans cet effort une grande douleur, quand il résiste à cette fracture. Nous ne pouvons que louer le Sieur la Fosse du zéle & de la capacité qu'il apporte à perfectionner & étendre les connoissances de ce qui regarde sa Profession. Nous croyons que ce Mémoire mérite d'être imprimé dans le Recueil des Externes. *Signé*, MORAND & FERREIN.

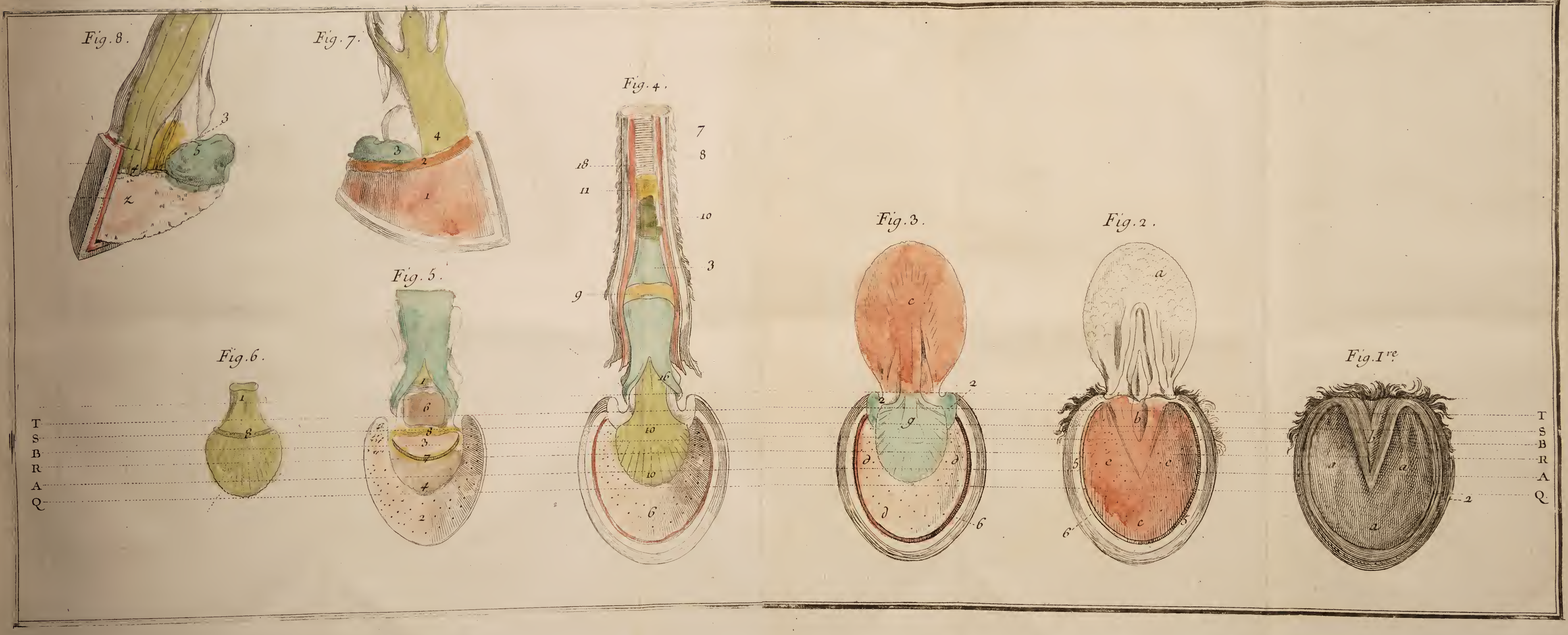
Je certifie le présent Extrait conforme à son Original, & au jugement de l'Académie. Fait à Paris, ce premier Fevrier 1750. *Signé* GRANDJEAN DE FOUCHY, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

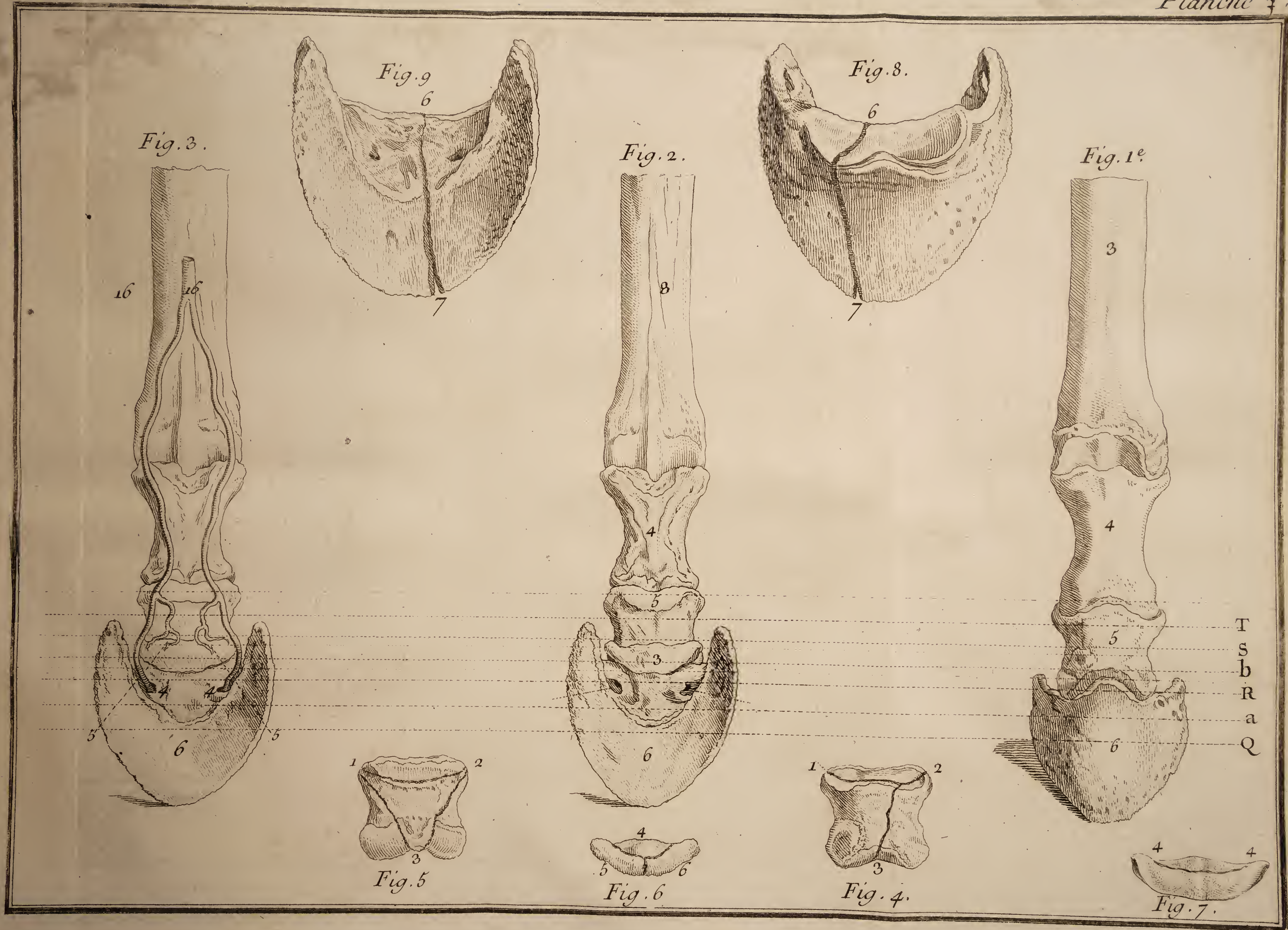
Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23. *Août* 1752.

MOnsieur Morand, qui avoit été nommé par l'Académie, pour examiner les Observations d'Hyppiatrique de M. la

Fosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi, sur six Maladies du Pied des Chevaux, qui paroissent n'avoir pas été connues des Auteurs, en ayant fait son rapport, la Compagnie a jugé que ces Maladies étoient clairement décrites, que les Observations faites en conséquence étoient très-judicieuses, & que le tout étoit d'autant plus utile qu'il est accompagné de Planches Anatomiques, où les os du Cheval, & les parties adjacentes sont mieux représentés que par-tout ailleurs. Ce Mémoire lui a paru digne d'être imprimé dans le Recueil des Piéces communiquées par les Etrangers. A Paris, ce 31. Août 1752. *Signé* GRANDJEAN de FOUCHY, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Planche 2.




Fig.9
6
7
Fig.8.
6
7
Fig.3.
16
16
4
4
5
5
6
Fig.2.
8
4
5
3
6
Fig.1e.
3
4
5
6
T
S
b
R
a
Q
1
2
3
Fig.5
4
5
6
Fig.6
1
2
3
Fig.4.
4
4
Fig.7.

SUITE

D'EXPÉRIENCES

ET

OBSERVATIONS NOUVELLES

SUR LA MORVE.

LA Morve proprement dite eſt une maladie inflammatoire qui a ſon ſiége dans la membrane pituitaire, comme je l'ai expliqué dans mon Traité de 1749. auquel je renvoie le Lecteur.

Pour bien connoître cette maladie, il eſt à propos d'y diſtinguer trois tems; ſçavoir, ſon commencement, ſon milieu & ſa fin: dans chacun de ſes périodes elle porte un nom différent. Dans le premier on l'appelle Morve menaçante, dans le ſecond Morve

confirmée, & dans le troisiéme Morve invétérée.

On reconnoît trois symptomes à cette maladie.

1°. L'inflammation dans la membrane pituitaire.

2°. Le gonflement des glandes sous la ganache.

3°. L'écoulement de Morve proprement dite.

Ces trois symptomes sont mutuellement causés l'un de l'autre. Le premier produit le second, le second produit des ulcères dont il résulte un écoulement par la narine du côté malade.

Dans mon Traité de 1749. j'ai nommé glande sublinguale une glande que l'inflammation de la membrane pituitaire fait gonfler; mais ce n'est qu'une glande lymphatique, dont les canaux, après avoir fourni beaucoup de ramifications, rendent sur la glande maxillaire, & viennent se rendre dans une autre glande lymphatique placée sous la parotide, & dont il part deux gros conduits qui suivent la trachée artère dans sa longueur, une de chaque côté, & se jettent de nouveau entre les deux larinces; à deux pouces & demi de la orte, dans deux glandes lymphatiques; là elles se partagent pour

les traverſer, & enſuite ils ſe rendent à la veine cave.

A l'égard des glandes ſublinguales, elles ſont ſituées à la ſymphiſe du menton.

B. Quoique je fuſſe aſſûré que l'inflammation de la membrane pituitaire étoit le premier ſymptome de la Morve des Chevaux, pour me le perſuader davantage, j'ai fait les deux expériences ſuivantes.

J'ai injecté d'une liqueur un Cheval ſain par une narine: après l'avoir injecté, la membrane pituitaire s'eſt enflammée; cette inflammation a fait gonfler, ſous la ganache du même côté, une glande lymphatique, comme je l'avois prévu; l'inflammation de cette membrane a produit des ulcères, dont le pus a coulé par la même narine.

J'ai encore, avec la même liqueur, injecté un autre Cheval ſain par les deux narines; la membrane pituitaire s'eſt enflammée, a fait gonfler des deux côtés une glande lymphatique; enſuite le pus s'eſt répandu par les deux narines au bout de quelque tems; ce qui m'a confirmé que l'inflammation étoit le premier ſymptome de la Morve proprement dite; que la glande gonflée ſous la ganache étoit le ſecond, & l'écoulement de la Morve le troiſiéme.

OBSERVATIONS

SUR DES CHEVAUX MORVEUX.

APrès avoir trépané un vieux Cheval en 1749. & l'avoir pansé, on le fit labourer; on s'en défit au bout de dix-huit mois : la dissection de sa tête me fit voir que la membrane pituitaire s'étoit épaissie de 6. à 7. lignes, & ossifiée aux os adhérens ; elle avoit acquis cette épaisseur & cette consistence par la stagnation du suc lymphatique, causée par l'inflammation & l'étendue des ulcères.

2. Un Cheval avoit reçu un coup de pied d'un autre Cheval, qui lui brisa une partie de l'os du sinus maxillaire. Après avoir examiné cette blessure, je trouvai qu'elle n'étoit pas mortelle; mais comme le sinus maxillaire avoit souffert, & que la membrane pituitaire étoit enflammée, je ne doutai pas qu'il ne devînt morveux, & qu'il ne le fût long-tems : l'effet confirma mes conjectures. Les glandes de la ganache du côté affecté s'enflerent, les ulcères se formerent dans la membrane pituitaire, la matiére coula des

narines, & cet écoulement eſt la morve proprement dite. J'ai panſé ce Cheval en lui faiſant faire de fréquentes injections par les narines. L'écoulement a ceſſé au bout de quatre mois; la glande s'eſt diſſipée; l'injection a lavé les parties inférieures des ſinus maxillaires & celle des cornets, ce qui a empêché la Morve d'y ſéjourner, & ce mal a été radicalement guéri. Ce Cheval appartenoit à Madame Fondu, Maîtreſſe Chartiére, fauxbourg Saint Honoré.

3. Tous les Auteurs qui ont écrit ſur la maladie des Chevaux, ſemblent s'être copiés pour aſſûrer que la Morve étoit un écoulement accompagné d'une odeur très-puante. Je n'ai jamais trouvé que la Morve fût puante par elle-même, mais elle peut le devenir, lorſqu'elle ſéjourne dans les ſinus maxillaires, où des alimens s'introduiſent, comme j'en ai vu, par les fentes des dents mollaires qui étoient caſſées & qui infectoient les parties.

J'ai encore trouvé des Chevaux dont la Morve étoit très-puante; mais ils avoient une gourme de courbature ou de farcin.

J'en ai auſſi vu quelques-uns chez qui cette puanteur provenoit de la putréfaction des lobes du poumon, jointe avec la Morve; d'autres chez qui elle ne venoit que de

la gourme maligne qu'ils jettoient.

4. J'ai vu un Cheval appartenant à un pauvre homme qui l'a fait travailler dans l'état de Morve invétérée pendant six ans : il ne s'en défit qu'à cause de son grand âge. J'ai ouvert ce Cheval pour visiter ses ulcères ; je les ai trouvées saines, de même que toutes les parties intérieures, excepté la membrane pituitaire qui étoit épaissie par les ulcères de quatre à cinq lignes, tant dans les sinus frontaux que maxillaires.

On sçait qu'un Cheval morveux de Morve proprement dite, peut communiquer ce mal à d'autres Chevaux sains ; mais ce mal se gagne aussi par tout ce qui peut enflammer la membrane pituitaire. Par exemple, un Cheval deviendra souvent morveux si après l'avoir mis à nage on le laisse reposer au froid ou le nez au vent, deux jours après on verra ses glandes sous la ganache se gonfler & ses nazeaux se remplir d'une humeur visqueuse.

On m'amena des Chevaux qui avoient ainsi pris le froid à la membrane pituitaire. Je m'apperçus par leurs glandes qu'ils étoient menacés de la Morve proprement dite : je les fis saigner & rafraîchir, & vins à bout de les guérir en peu de tems.

J'ai remarqué depuis que des Chevaux glandés pour même cause, & pour lesquels j'avois

j'avois proposé de faire les mêmes opérations, pour prévenir ce mal, sont devenus morveux faute d'y remédier.

Pour éviter ces maladies, il faut, lorsqu'ils ont chaud, ne les point laisser refroidir dans l'inaction, les faire marcher doucement après la course pour empêcher le refroidissement subit. Si l'on ne peut les promener, il faut leur couvrir le nez pour empêcher le premier choc de l'air ; on peut encore leur tourner la croupe au vent, afin qu'il n'agisse pas violemment sur la membrane pituitaire, & que le tissu délicat de cette membrane, exposé au contact immédiat de l'air & du vent, ne passe pas trop promptement du froid au chaud.

Mais si un Cheval étoit glandé depuis longtems, & qu'il jettât du côté engorgé sans tousser, la Morve est confirmée, eût-il bon appétit & toutes les apparences d'une santé parfaite ; il faut injecter des décoctions émollientes par les narines, & avoir soin de pousser l'injection jusques dans les sinus frontaux, & la réitérer trois fois le jour pendant une semaine : si le Cheval continue de jetter, il seroit bon de lui faire user des fumigations, qui seroient plus en usage si l'on en connoissoit l'utilité.

Fumiger, c'est faire respirer la vapeur des

matieres placées ſur le feu, ou ſur un fer rouge: cette vapeur produit des effets différens, ſuivant la compoſition.

Pour cet effet, j'ai imaginé une eſpéce de boëte ſur laquelle il y a un tuyau que l'on inſinue dans la narine du Cheval; cette boëte a l'avantage de faire reſpirer la fumigation, qui ſe perd preſque toute par la méthode ordinaire. La méchanique de cette boëte eſt trop ſimple pour avoir beſoin d'explication, le deſſein ſeul ſuffit pour la faire entendre. Après les injections & les fumigations, il faut promener le Cheval ſans l'échauffer, ne lui donner que du ſon, & le tenir chaudement dans l'écurie. On ne peut pas répondre de la guériſon, parce qu'elle dépend de l'opiniâtreté de la maladie. Si l'on ſuit attentivement les ſymptomes, & qu'on s'y prenne à tems, on peut guérir la Morve.

Si la glande duroit, & que le Cheval jettât une matiere ſanguinolente, qu'il parût une glande de l'autre côté de la ganache, avec difficulté de reſpirer, on doit croire qu'elle vient de l'épaiſſiſſement de la membrane. Lorſque la Morve eſt invétérée, il faut trépaner, comme il eſt dit dans le Traité de 1749. c'eſt la ſeule façon de prévenir la ſtagnation de l'humeur corroſive.

Je ſuppoſe deux Chevaux, l'un morveux,

l'autre ſain, dans la même écurie & à la même mangeoire, pourvû qu'ils y ſoient attachés de façon que la reſpiration du Cheval morveux ne puiſſe être reçue par le Cheval ſain ; celui-ci ne gagnera ſûrement point la Morve.

Après avoir expliqué ce que c'eſt que la Morve proprement dite, nous parlerons des ſix autres ſortes d'écoulemens que les Chevaux jettent par les narines, dont quatre ſont incurables.

La premiere des quatre vient d'un poumon attaqué, auſſi l'appelle-t-on Morve pulmonique. La deuxiéme ſe nomme Morve de courbature. La troiſiéme, Morve de gourme maligne, ou de Fauſſe gourme. La quatriéme, Morve de farcin.

La Morve pulmonique vient d'un ou de pluſieurs abcès, qui ſe forment dans les lobes du poumon, & dont le pus gagnant les *bronches*, ſuit la trachée artere, d'où il paſſe par les foſſes nazales pour couler enſuite par les deux narines en forme de liqueur blanchâtre, & quelquefois grumeleuſe. Le Cheval dans ce cas jette ſans être glandé ; ainſi ce qu'il jette ne peut être réputé Morve véritable. Si le Cheval eſt jeune, on peut le ſoulager, en le faiſant peu travailler ; il faut lui donner des béchiques,

& lui faire prendre le verd tous les ans.

L'humeur, que j'appelle de courbature, vient à un Cheval au bout d'une maladie occasionnée par un travail forcé, & dont on croit l'avoir guéri. Il se fait un dépôt sur les poumons, qui produit une humeur blanchâtre & quelquefois teinte de jaune, que le Cheval jette par les narines; il mange & boit passablement bien, mais il perd son embonpoint.

La Morve de fausse gourme, ou Gourme maligne, produit des humeurs que la nature ne peut pousser au-dehors, & qui vont se jetter sur les poumons, où elles forment des abcès; ces humeurs prennent leur cours par les narines, quelquefois même par la bouche en toussant, & le Cheval périt peu à peu.

La Morve de farcin est une humeur si âcre & si corrosive, qu'elle attaque quelquefois en même tems les poumons & la membrane pituitaire; elle fait encore plus de ravage que les trois sortes de Morves ci-dessus.

Les trois premieres sortes de Morves, telles que je viens de les expliquer, ne se communiquent point, sinon lorsque l'humeur a acquis par la longueur du tems une âcreté, qui passant par les narines, séjourne dans les

ſinus maxillaires, enflamme la membrane pituitaire, & fait gonfler les glandes; pronoſtic certain de la Morve proprement dite.

Mais la quatriéme eſpéce de Morve, qui eſt celle de farcin, étant plus mordicante, ulcère preſque toûjours à la fois les poumons & la membrane pituitaire, & par conſéquent ſe communique.

Reſte à parler des deux autres; l'une qui provient de morfondure. Le Cheval touſſe, & jette une humeur liquide & claire, & enſuite blanchâtre, parceque l'air froid a ſaiſi la membrane pituitaire, a épaiſſi la lymphe des petits vaiſſeaux, ce qui cauſe l'inflammation, & fait gonfler la ganache, le larynx, & les glandes lymphatiques.

Le Cheval jette quelquefois par la bouche en touſſant, & quand cette toux ceſſe, & qu'il continue de jetter l'eſpace de quinze ou vingt jours, que la glande ſous la ganache s'endurcit au lieu de diminuer, cet écoulement eſt ſuſpect, & dégénere quelquefois en Morve proprement dite; c'eſt pourquoi auſſi-tôt qu'on s'apperçoit que le Cheval eſt morfondu, il faut le ſaigner, le mettre à l'eau blanche, le tenir chaudement, & ne point trop le forcer de travail: s'il continue au bout de quinze ou vingt jours, il faut le parfumer, ou l'injecter.

Le ſixiéme écoulement eſt la gourme que tout Cheval doit jetter pour ſa ſanté. Cette gourme eſt une humeur qui circule dans la maſſe du ſang juſqu'à un certain âge, auquel la nature fait un effort pour chaſſer cette humeur au dehors. Cette gourme ſe jette de pluſieurs façons ; celle qui fatigue moins le Cheval eſt lorſqu'elle forme un abcès ſous la ganache ſans prendre ſon cours par les narines : cette humeur ſe jette quelquefois ſur différentes parties, où elle produit différens effets ſuivant la diſpoſition de ces mêmes parties ; par exemple, lorſqu'elles ſe jettent ſur la ganache, toute cette partie eſt gonflée, les artères ſanguins ſont comprimés, le ſang eſt arrêté, l'inflammation ſuit, & l'abcès ſe forme.

Le remède à ce mal eſt de tenir le Cheval chaudement, & ſitôt que l'on s'apperçoit que la ganache ſe gonfle, il faut la frotter avec du ſuppuratif pour faciliter la maturité de l'abcès, qui perce quelquefois de lui-même ; mais ſans attendre cette extrémité, il vaut mieux l'ouvrir pour en faire ſortir la matiere maligne avec le pus, le Cheval ſera guéri : voilà ce que j'appelle gourme douce.

La gourme, dont l'humeur ſe jette par les narines, produit auſſi différens effets, ſuivant les endroits où elle ſe fixe.

A la premiere, le Cheval commence quelquefois à s'attrister, il porte sa tête plus basse qu'à l'ordinaire, il perd quelquefois l'appétit, il a de tems en tems une toux molle, la ganache un peu gonflée par l'inflammation. On sent par fois quelques petites glandes engorgées, & quelque tems après suit un écoulement par les narines, plus ou moins abondant, d'une espéce de Morve épaisse. Il arrive souvent qu'il jette par les narines sans avoir la ganache chargée; cette premiere gourme se guérit souvent naturellement: mais il est toûjours bon d'aider la nature; c'est pourquoi l'on doit tenir le Cheval chaudement, & lui donner quelques cordiaux pour aider à pousser cette humeur au dehors.

Lorsque ces humeurs se trouvent déposées sur les parties lymphatiques de la trachée artère que l'on nomme larynx, elles causent la même inflammation sur toutes les parties de la membrane pituitaire, ce qui bouche la respiration du Cheval, de façon que son vent ne pourroit émouvoir la flamme d'une chandelle allumée, qu'on lui mettroit sous le nez, & comme le Cheval ne respire jamais que par les narines, il est obligé alors de râler; pour aider à sa respiration, il faut lui mettre un billot dans la bouche qui

la lui tienne ouverte, & lui donne la facilité de jetter des flegmes occasionnés par l'inflammation des glandes parotides & maxillaires; ensuite l'humeur de la gourme se jettera par les deux narines, laquelle humeur a quelquefois mauvaise odeur.

Comme j'ai remarqué que cette route ne suffit pas toûjours pour l'évacuation de la quantité d'humeurs que produit l'inflammation, il est nécessaire qu'il se fasse sous la ganache ou à côté un dépôt de ces humeurs; on perce cet abcès pour aider à l'écoulement qui se fait déja par les deux narines; quelque malade que soit le Cheval il en guérit: mais quand ce dépôt ne se forme pas, il y a à craindre que cette humeur ne se jette sur les viscères, alors il y a du danger.

Pour aider en ce cas, il faut procurer la transpiration par de bons cordiaux; mais lorsque tous les passages sont bouchés, tant pour les breuvages que pour la respiration, il faut faire bouillir de l'avoine dans du vinaigre, la mettre dans un sac, le poser sur les reins du Cheval, & le bien couvrir, la transpiration que ce reméde produira aidera à pousser les humeurs au dehors.

Tout ce que je viens d'expliquer fait bien sentir que cette gourme, quoique douce par elle-même, peut être dangereuse eu égard

aux fonctions de la partie affectée, sur-tout lorsque l'inflammation se forme à l'entrée de l'œsophage nommé larynx, car dans ce cas il arrive souvent que le Cheval jette les alimens par le nez, ne pouvant les avaler.

Ces sortes de gourmes sont cependant les plus louables. Je dis louables, parce qu'il faut qu'un Cheval jette sa gourme pour sa santé ; s'il ne la jette point, les humeurs qui causent cette gourme peuvent se jetter tôt ou tard & se fixer sur une ou sur plusieurs parties de son corps, sur lesquelles elles formeroient quelques tumeurs ou abcès, & même sur quelques viscères, ce qu'on appelle fausse gourme, ou gourme maligne, comme je l'ai ci-devant nommée.

Il arrive encore quelquefois, mais rarement, que ces deux sortes de gourmes viennent en même tems au même Cheval ; c'est-à-dire qu'il jette sa gourme par abcès, & par les narines. Je ne fais pas mention d'une autre septiéme espéce de Morve que les Chevaux jettent par les narines, & même aussi quelquefois par la bouche, en toussant, comme du blanc d'œuf.

J'ai fait l'ouverture de ces sortes de Chevaux, où j'ai trouvé que cette espéce de Morve s'arrêtoit, & s'attachoit à la partie supérieure de la trachée artère, d'où elle se

détachoit, & se jettoit par les narines, sans s'arrêter nulle part.

L'ouverture que j'ai faite de Chevaux qui jettoient par les narines & par la bouche une espéce de Morve occasionnée par une inflammation dans le gozier, m'a fait connoître pour cause du mal un dépôt à la trachée artère, lequel paroît être la suite d'une esquinancie; cette maladie dure deux ou trois jours & quelquefois davantage; le Cheval a de la peine à boire & à manger; on la connoît par une petite grosseur que l'on sent au tact sous le gozier.

Un Cheval jettoit abondamment depuis dix-huit mois par les nazeaux, une humeur blanche & épaisse; lorsque ce Cheval restoit dans l'écurie, l'écoulement cessoit; mais on entendoit un râlement, qui cessoit aussi quand on le faisoit travailler. Quoique ce Cheval ne fût pas glandé, on s'en défit. J'ai trouvé la Membrane pituitaire parfaitement saine, les sinus & toutes les parties de l'intérieur du nez en bon état, les viscères du bas-ventre sains; mais en ouvrant la poitrine, je trouvai un abcès considérable à l'endroit de la division de la trachée artère pour passer dans les poumons.

On voit par cet exemple qu'un Cheval

peut vivre & travailler longtems avec un abcès dans la poitrine, sans que la matiere qui passe par la trachée artère à travers le nez puisse gâter ses membranes, & que le râlement, les glandes tuméfiées, & la quantité prodigieuse de matiere qui sort, puissent servir à distinguer cette maladie d'avec la Morve proprement nommée.

J'ai dit ci-dessus, qu'il étoit nécessaire à un Cheval de jetter sa gourme pour la conservation de sa santé. L'usage dans cette maladie est de séparer les Chevaux qui ne l'ont pas d'avec ceux qui la jettent, parce qu'elle se communique.

Je ne suis pas du sentiment de ceux qui suivent l'usage de séparer dans les belles saisons les Chevaux qui jettent leur gourme, d'avec ceux qui ne l'ont pas jettée; au contraire, je la fais gagner aux Chevaux en les laissant ensemble, pour éviter le danger de ne l'avoir pas jettée.

TABLE ANATOMIQUE
de la Tête du Cheval.

PREMIERE PLANCHE.

B B. Les bornes du cervelet, très-petit dans le Cheval, de même que le cerveau D.

C C. Commencement de la partie supérieure du ſinus frontal avec les enfoncemens qui terminent les ſignes.

D. & E. On voit un corps en forme de poire canelée, qui eſt l'os ethmoïde, par où paſſent les nerfs qui vont à la membrane pituitaire.

E. Commencement du ſinus maxillaire.

M. L'eſpace qui ſe voit entre ces deux lignes, repréſentent la profondeur des ſinus.

Nota. On n'a pas marqué les enfractuoſités pour éviter la confuſion.

F. Cette raie blanche & oblique eſt une cloiſon offeuſe qui ſépare le ſinus en deux cavités.

F G. Deux cloiſons, quelquefois il ne s'en rencontre qu'une.

N. Commencement des cornets.

O. Leurs enroulemens.

P. Leurs parties moyennes.

Q. Leurs parties inférieures.

M. Canal osseux qui renferme le nerf maxillaire supérieur.

A A. Cloison qui partage le nez en deux, représentée par une ligne qui la coupe de haut en bas.

RAPPORT

DE MM. LES COMMISSAIRES de l'Académie Royale des Sciences.

Extrait des Registres de cette Académie du 8. Janvier 1752.

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie Royale des Sciences un nouveau Mémoire du Sieur Lafosse, sur la Morve des Chevaux.

Dans le premier qu'il a donné sur cette matiére, il établissoit, par des observations vérifiées par des Commissaires de l'Acadé-

mie, que le siége de la maladie est la membrane pituitaire, qui, à la suite d'une inflammation, ulcére & verse habituellement un pus corrosif qui carie les os auxquels elle est adhérente. Dans le Mémoire qui fait l'objet de ce rapport l'Auteur étend & perfectionne sa découverte; il distingue sept sortes d'écoulemens qui peuvent se faire par les narines du Cheval, rapporte les signes & les causes de chaque espéce, & fait voir que c'est à tort qu'on les a confondues sous une même dénomination; il fait v ir que la Morve proprement dite porte un caractere qui la distingue essentiellement des autres maladies à qui l'on donne le même nom.

Pour prouver qu'une forte inflammation de la membrane pituitaire est toujours la cause de la Morve, il a tenté d'enflammer cette membrane par une injection corrosive; lorsque l'injection n'a été faite que d'un côté les Glandes maxillaires lymphatiques se sont gonflées d'un seul côté, la narine de ce côté a seule versé du pus.

Lorsqu'au contraire les deux narines ont été injectées, ces accidens ont paru des deux côtés.

L'Auteur a joint à son Mémoire une coupe d'os, qui comprend une partie de l'os maxillaire, & de l'os frontal; ces portions d'os

à leur face interne portent des veſtiges remarquables de caries, & ſont en pluſieurs endroits plus épais qu'ils ne doivent l'être naturellement; cet épaiſſiſſement paroît produit par le ſéjour d'une mucoſité ſurabondante & viciée, qui a amolli & dérangé le tiſſu de ces os.

Le premier Mémoire du ſieur Lafoſſe ſe bornoit à la deſcription de la maladie, & la curation n'étoit propoſée que comme un projet; mais dans celui-ci il aſſûre avoir déja guéri pluſieurs Chevaux Morveux, par le moyen d'injections & de fumigations inſinuées dans les narines.

Quoiqu'il ne ſoit pas encore parvenu à trouver des injections qui réuſſiſſent dans la pluralité des cas, il y a lieu d'eſpérer qu'on y pourra parvenir, & nous ne pouvons refuſer notre approbation aux recherches qu'il ne ceſſe de faire, dans la vue d'atteindre à cette perfection. *Signé* MORAND, & BOUVARD.

Je certifie le préſent Extrait conforme à ſon Original & au jugement de l'Académie. A *Paris, ce* 12. *Janvier* 1752. *Signé* GRANDJEAN DE FOUCHY, *Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

REMARQUES.

MOnſieur Bracken, Médecin Anglois, a écrit un Traité des Maladies des Chevaux : il a auſſi traduit en Anglois mon Traité ſur la Morve. Voici ce qu'il dit au ſujet de mon Traité de la Morve :

» Qu'il convient que ſon ſiége eſt dans la » membrane pituitaire, & nullement dans les » viſcères ; que les breuvages y ſont inuti- » les ; que le moyen de faire paſſer l'injec- » tion dans les ſinus eſt judicieux ».

TRADUCTION

DU XII. CHAPITRE DU LIVRE de M. BARTHLET, célébre Chirurgien Anglois, qu'il a nouvellement fait publier à Londres, sur les Maladies des Chevaux.

DE LA MORVE.

LA cause & le siége de la Morve ont été si mal traités, & si peu entendus par les Auteurs qui ont écrit sur cette Maladie, qu'il n'est pas étonnant qu'elle se trouve rangée dans la classe des Maladies incurables. M. la Fosse s'étant donné la peine de rechercher la vraie source de ce mal, il en fit la découverte par la dissection ; nous avons lieu d'esperer que la méthode qu'il a proposée pour sa guérison, poussée un peu plus loin, par quelques nouvelles expériences. portera la certitude dans les cures de cette maladie dangereuse, qui jusqu'ici a été l'écueil de

la Maréchalerie & le reproche de cet Art.

Nous allons décrire les ſymptômes de la Morve, avec un peu plus de détail que M. la Foſſe n'a fait dans ſon Ouvrage, lequel a été approuvé par l'Académie Royale des Sciences.

La matiere qui coule des nazeaux d'un Cheval glandé, eſt ou blanche, ou jaune, ou verdâtre, quelquefois teinte de ſang; elle eſt noire & puante lorſque la maladie eſt de longue durée: elle eſt toûjours accompagnée du gonflement des glandes ſous la machoire; au reſte, le Cheval généralement parlant, jouit d'une parfaite ſanté juſqu'à ce que la maladie vieilliſſe.

On voit par quelques Obſervations faites par Meſſieurs Bracken & Gibſon, que ces Auteurs n'ignoroient pas abſolument le ſiége de la Morve Mais comme ils n'ont pas pouſſé leurs recherches juſqu'à la vraie ſource de cette maladie, ils n'ont pas pû appliquer des remédes aux parties affectées. Notre Auteur, après dix années de recherches dans les cadavres des Chevaux morveux, a découvert par l'aide d'habiles Anatomiſtes, que la Morve eſt une maladie locale, qui a ſon ſiége dans la membrane pituitaire qui tapiſſe le nez & toutes ſes cavités; il a trouvé le foie, les poumons, & autres viſcères généralement

en très bon état, & que par conſéquent la maladie ne peut jamais avoir ſon ſiége dans ces parties, comme diſent la plûpart des Auteurs: en effet, cela n'eſt pas vrai-ſemblable, puiſqu'il eſt certain qu'il y a des Chevaux morveux qui conſervent pendant nombre d'années de l'embonpoint, & tous les autres ſignes de ſanté; ce qui ne s'accorde pas avec un ſang & des viſcères gâtés.

M. la Foſſe a examiné les têtes des Chevaux morveux; il a trouvé les cavités du nez plus ou moins remplies de la matiere morveuſe, la membrane qui les tapiſſe enflammée, épaiſſe, & quelquefois les os cariés, avec d'autres accidens décrits au long dans ſon premier Livre.

Le ſiége de la maladie eſt conſtaté par l'Auteur, qui a très ingénieuſement imaginé un moyen de guériſon par le trépan, pour injecter une liqueur, afin de dégager & guérir les ulcères, &c.

Il faut eſpérer qu'on pourſuivra ce projet de guériſon auſſi loin qu'il pourra être pouſſé, parce que ces moyens promettent beaucoup, & l'on ſçait le bien qui en réſultera.

Les hommes ſont ſujets à une maladie, qui a beaucoup de reſſemblance à la Morve des Chevaux, elle ſe nomme *Ozæna*; c'eſt lorſque la membrane qui tapiſſe les ſinus

maxillaires s'enflamme, d'où suit un amas de matiere, laquelle coule par le nez lorſque les cavités ſont pleines, ou que la tête eſt inclinée à propos, & cette matiere couleroit ſans ceſſe par la narine, comme la Morve des Chevaux, ſi le malade pouvoit toûjours tenir ſa tête dans cette poſition baiſſée. Les moyens que la Chirurgie a imaginé pour guérir cette maladie ſont les mêmes : on fait tirer une ou deux dents de la machoire ſupérieure; on perce le ſinus maxillaire pour donner iſſue à la matiere, & en même tems de ſeringuer la partie affectée, & l'injection dans ce cas nettoie la cavité, & paſſe par le nez. La grande reſſemblance de ces deux maladies dans leurs cauſes, dans leur ſiége, & dans les moyens de les guérir, pourroient avoir donné la premiere idée de tenter le trépan pour la Morve des Chevaux: cette méthode de traiter les hommes fut inventée par nos Compatriotes Drake & Cowper, célébres Anatomiſtes; & comme on a réuſſi dans les guériſons des hommes, il y a tout à eſpérer par le même traitement des Chevaux, pourvu que l'opération ſoit faite avant que le carie ſe mette dans les os; car ſi en introduiſant un ſtilet dans le trou du trépan on ſent que les os ſoient attaqués, il vaut mieux tuer le Cheval pour éviter des frais. Lorſ-

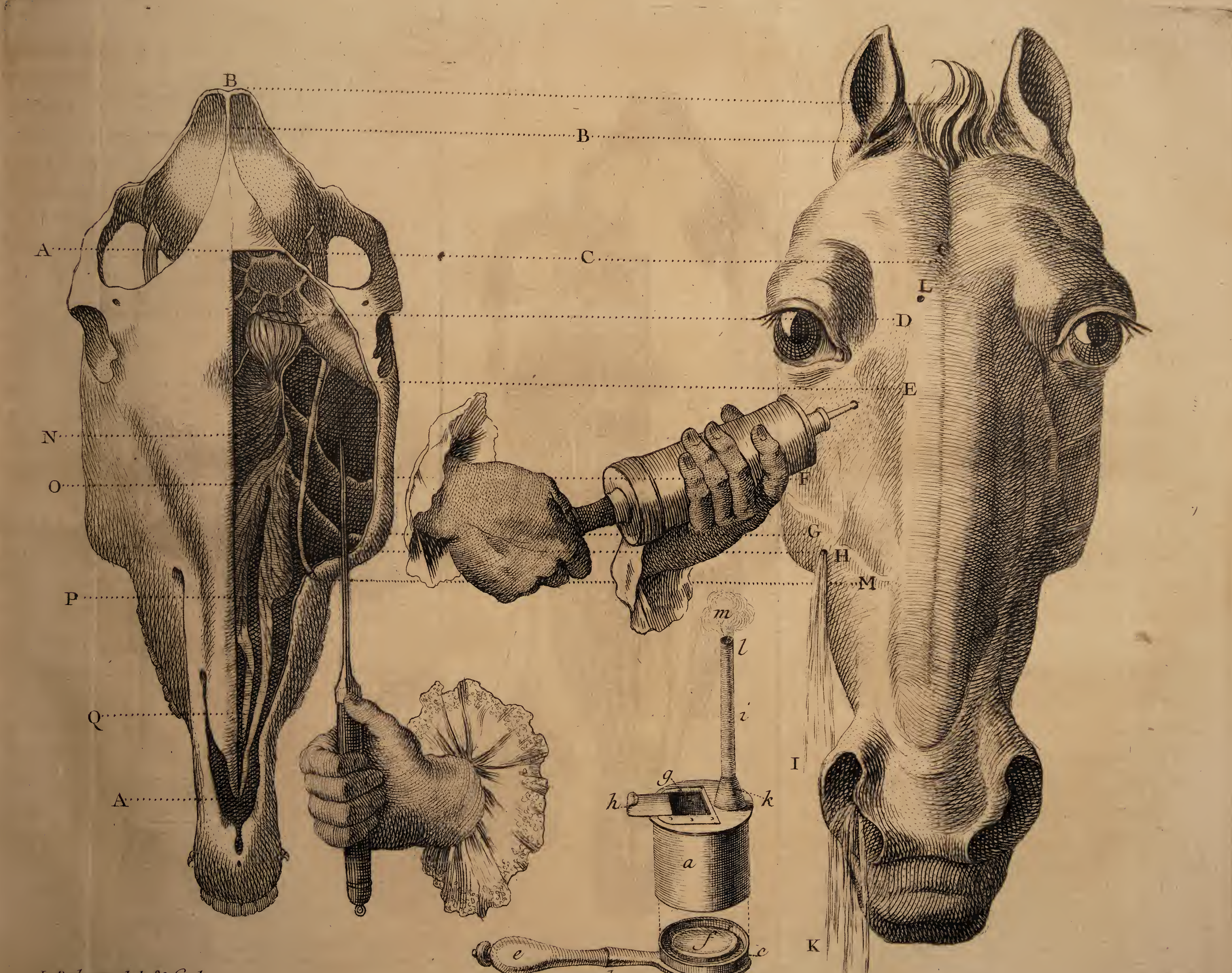
que le trou de trépan eſt fait, il ne s'agit que d'empêcher ce trou de fermer, étant néceſſaire de le tenir ouvert pluſieurs ſemaines juſqu'à parfaite guériſon; pour cet effet, après avoir injecté, bouchez le trou avec un bouchon de liége ciré, ſur lequel vous appliquerez une plaque de plomb, maintenue par un bandage: ſi ce moyen n'empêche pas les chairs de fermer le trou, mangez-les avec des cauſtiques.

Les premieres injections doivent être déterſives, comme une décoction d'ariſtoloche, de la gentiane & de la centaurée; dans une pinte de cette décoction ajoûtez deux onces d'onguent Egyptiac, & teinture de myrrhe: ſitôt que la matiére devient plus bénigne, blanche & épaiſſe, injectez de l'eau d'orge, miel roſat & teinture de myrrhe; & enfin pour deſſécher injectez du vitriol, ou de l'alun, on de la Pierre médicamenteuſe dans l'eau de chaux, pour finir la guériſon.

Comme la pratique de la Chirurgie nous enſeigne la grande utilité des remédes internes dans les maladies des glandes, je conſeillerois de donner tous les jours une pinte d'une forte décoction de gayac pendant les injections, & de faire un ſeton dans le poitrail du Cheval, & de le purger de tems en tems,

lorſque la matiere commence à diminuer. Si ces remédes ne réuſſiſſent pas, on pourroit donner des remédes mercuriaux avec les purgatifs, ſi le Cheval en vaut la peine.

Mon Traité ſur la Morve a été traduit depuis en Anglois par M. Bracken, Médecin Anglois, & Auteur de différens Traités ſur les Maladies des Chevaux, & a été approuvé auſſi de M. Barthlet, Chirurgien Anglois. Ma découverte ſur cette maladie & ma méthode de la traiter ont été approuvées en Angleterre. Je dois déclarer que j'ai induit en erreur M. Bourgelat, Auteur des Elémens d'Hyppiatrique, quand j'ai parlé des glandes ſublinguales, ſur leſquelles il s'eſt étendu avec une confiance qui me fait honneur, & dont je le remercie: mais malheureuſement c'étoit une mépriſe que j'avois faite; car j'ai reconnu depuis, ainſi que je m'en ſuis rétracté, que les Chevaux n'en ont que ſous la ſymphiſe du menton, & j'avoue franchement que c'étoit mal à propos que je les avois nommées ſublinguales; ce ſont des glandes lymphatiques que l'inflammation de la membrane pituitaire fait gonfler, & dont les canaux, après avoir fourni beaucoup de ramifications, rempent ſous la glande maxillaire, viennent ſe placer ſous la parotide, d'où il part deux gros conduits, qui ſuivent



J. Robert del. & sculp.

Imprimé par J. Gouthier

de chaque côté la trachée artère dans sa longueur, & se rendent à la veine-cave.

M. Bourgelat, bon Anatomiste, auroit dû connoître cette erreur, & conclure de tout cela qu'il ne faut pas plus se presser de critiquer que d'approuver.

MÉMOIRE

PRESENTÉ

A L'ACADEMIE DES SCIENCES,

Le 18. Novembre 1750.

Au sujet d'un Remede très-prompt, très-sûr & immanquable, pour arrêter sans ligature le sang des grosses Artéres coupées.

POUR arrêter le sang des Hémorragies accidentelles des petits vaisseaux, ayant eu l'idée d'éprouver l'effet que la Poudre d'un Champignon sauvage, vulgairement nommé Vesse-de-Loup, & en terme de

Botanique *Lycoperdon*, pouvoit opérer ſur de groſſes artéres coupées, comme il arrive ſouvent en cas de ſaignées malheureuſes, & après les amputations, je me propoſai d'en faire l'expérience ſur des Chevaux.

Les Sujets propres pour cet effet étant choiſis, je découvris l'artère temporale d'un Cheval, & la piquai tranſverſalement à moitié; le ſang darda avec impétuoſité: j'y appliquai de cette Poudre de Veſſe-de-Loup, ou de Lycoperdon, que je contins ſimplement avec la paume de ma main pendant l'eſpace de 12. ou 15. minutes, & le ſang s'arrêta.

Je piquai de la même façon l'artère de la jambe de ce Cheval; je le panſai de la même Poudre, & le ſang s'arrêta pareillement.

Je fis enſuite l'amputation de la jambe de devant d'un autre Cheval, à ſa partie ſupérieure, près la poitrine; j'y appliquai ſur le moignon de ladite Poudre de Lycoperdon, & ſans autre appareil qu'une veſſie, pour contenir cette Poudre, le ſang s'arrêta, malgré tous les efforts que ce Cheval fit pour ſe relever, parce qu'on l'avoit couché par terre, pour faire cette opération.

Je coupai enſuite la queue de ce même Cheval, à l'endroit de ſa premiere jointure,

le ſang de quatre artères s'arrêta comme ci-deſſus, par le même traitement.

Le quatriéme jour enſuite, je fit tuer ce Cheval, dont je diſſéquai les artères coupées ; je trouvai qu'il s'étoit formé une cloiſon membraneuſe demi-tranſparante, qui bouchoit exactement leurs orifices, & dont le centre étoit garni d'un petit caillot de ſang en forme de mammelon.

Il faut remarquer qu'en éxaminant le moignon de ce Cheval, lorſqu'il étoit encore vivant, je voyois avec plaiſir le ſang heurter contre cette cloiſon, laquelle étant de niveau avec les chairs, me donnoit la facilité de voir clairement & diſtinctement l'extrémité de l'artère par la pulſation.

Ayant ſéparé les chairs d'avec l'artère, je la fendis ſuivant ſa longueur, & je trouvai que le petit caillot de ſang clair, étoit de conſiſtance ferme, d'un rouge vif, en forme de cône ou pain de ſucre, dont la baſe étoit adhérente à la petite cloiſon qui fermoit l'artére en dehors, & dont la pointe flotoit dans ſa cavité ; je trouvai de plus les tuniques épaiſſies à leurs extrémités.

Enfin, pour m'aſſûrer ſi la ſuppuration ne rouvriroit point les orifices des artères bouchées par l'effet de ce Remede, je laiſſai ſubſiſter le premier Cheval, qui étoit le plus

vigoureux, jusqu'à ce qu'il se fût établi une suppuration parfaite, qui m'assûrât qu'elle ne nuisoit en rien à la cicatrice des artères.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie Royale des Sciences.

Du 23. Décembre 1750.

LE Sieur la Fosse, Maréchal des Ecuries du Roi, dans le dernier Mémoire qu'il a présenté à l'Académie, assûre 1°. qu'en appliquant sur des artères considérables que l'on a coupées à des Chevaux, de la poudre de Lycoperdon, le sang s'arrête dans l'espace de quelques minutes, & que par ce seul moyen les artères se cicatrisent, sans qu'il survienne d'hémorragies.

2°. Que 24. heures après l'application de ce remede on observe une membrane, ou plutôt une pellicule, qui couvre le bout de l'artére coupée, avec un petit caillot qui en bouche l'ouverture.

3°. Que l'on voit alors, en cet endroit, les battemens de l'artére, d'une maniere distincte.

4°. Que le caillot est figuré comme un cô-

ne, dont la base bouche l'orifice du vaisseau coupé & dont la pointe est tournée du côté opposé.

Voilà les faits que l'Académie nous a chargés de vérifier. Pour cet effet nous fimes couper par M. la Fosse la queue d'une petite Jument, aussi près de sa racine qu'il a été possible ; le sang ayant jailli avec impétuosité, par quatre artéres, il appliqua sur le moignon de la poudre de Lycoperdon, & pardessus cette poudre une calotte de vessie de porc, pour la contenir ; un quart d'heure après il ôta l'appareil, & des quatre artéres trois ne donnerent plus de sang ; la quatriéme artére seulement fit un jet assez vif qui dans l'espace de six minutes s'arrêta, par l'application d'une pincée de poudre de Licoperdon, qu'il se contenta de soûtenir avec le doigt.

Il coupa ensuite la jambe de devant à un autre Cheval, dix pouces environ au-dessus du genou ; les artéres n'ayant point fait de jet, pour en faire faire il mania le genou pendant un demi-quart d'heure ; mais inutilement ; il employa ensuite la Poudre, qu'il retint par un plumaceau d'étoupes, & un bandage convenable, & trois jours après, il n'étoit pas venu d'hémorragies, quoique l'animal eût beaucoup re-

mué, & ſe fût tourmenté ſouvent depuis l'opération. Nous fimes tuer cet animal, puis ayant ouvert la principale artére du moignon, ſuivant ſa longueur, nous trouvâmes quatre doigts au-deſſus de l'extrémité coupée, un corps de figure conique, dont la baſe étoit fortement adhérante par toute ſa circonférence à la tunique interne de l'artére tournée du côté oppoſé, à l'extrémité tronquée; ce corps conique dégorgé dans l'eau claire, nous parut très-diſtinctement être un ſac quaſi membraneux, & en forme d'entonnoir borgne, rempli d'un caillot de ſang noirâtre: la ſurface interne & convexe du ſac laiſſoit voir à la houpe une grande quantité de bourgeons ſemblables à ceux qui naiſſent d'une plaie qui commence à s'incarner; au reſte tout l'intervalle de l'artére compris entre l'endroit où le ſac étoit adhérent à l'extrémité tronquée de l'artére étoit rempli de caillots lymphatiques & ſanguins, ſans ordre, ni figures régulieres, ayant cependant quelques légeres adhérences avec l'artére. Ici les choſes ne ſont pas telles que le ſieur la Foſſe les avoit annoncées; mais il y a tout lieu de croire, que les mouvemens que s'étoit donné le Cheval depuis l'amputation, avoient dérangé l'opération de la nature, dans la formation du caillot, & cette obſervation

doit être regardée comme une exception de celles dont nous allons rendre compte.

Il y avoit déja huit jours que l'on avoit coupé la queue à la petite Jument, sans qu'il y eût d'hémorragies, lorsque nous lui fimes couper la cuisse par le S[r] la Fosse, dix pouces environ au dessus du jarret; le sang darda avec impétuosité de plusieurs artéres, & pour voir si le bol d'Arménie n'arrêteroit pas aussi-bien le sang que l'avoit fait le Lycoperdon, on chargea un plumaceau de cette terre en poudre; après l'avoir appliqué sur le moignon, on l'y tint assujetti, par un bandage; deux heures & demie après quoi l'animal n'ayant pas remué, le sang couloit encore; on leva l'appareil, les artéres dardérent avec force, on appliqua sur le moignon de la Poudre de Lycoperdon, que l'on contint légerement avec la main pendant six minutes; la main étant ôtée, l'artére crurale seule fit un jet à travers la couche de Poudre adhérente au moignon; mais ce jet étoit des deux tiers plus menu qu'il n'étoit avec l'application de la Poudre. Pendant six minutes qu'on le laissa durer, il ne grossit point; le S[r] la Fosse appliqua sur l'endroit d'où partoit ce jet, une pincée de poudre que l'on contint avec le doigt pendant quatre minutes, & le

jet s'arrêta. A ſa place on voyoit ſeulement d'une maniere très-diſtincte, une petite élévation, qui ſortant & rentrant ſucceſſivement, ſuivoit exactement les pulſations de l'artére. Ce ſpectacle ayant duré près d'un quart-d'heure ſans que le ſang dardât d'aucun endroit, on couvrit le moignon d'un plumaceau d'étoupes ; trois jours après nous obſervâmes à l'extrémité de l'artére, un caillot qui en bouchoit l'ouverture, & par-deſſus le caillot une pellicule blanchâtre & tranſparente ; ce vaiſſeau ouvert ſuivant ſa longueur nous fit voir le caillot dans ſon entier, il étoit formé en cone, dont la baſe regardoit l'extrémité tronquée de l'artére qu'elle bouchoit éxactement, la pointe tournée du côté oppoſé, s'allongeoit en forme de ſtilet flotant dans le tuyau artériel, la baſe débordoit d'une ligne ou environ l'extrémité tronquée de l'artére, elle étoit mouſſe & arrondie en forme de mammelon, & couverte de bourgeons comme le petit ſac dont il eſt parlé plus haut, la pointe avoit une ſuperficie liſſe, & une conſiſtance à peu près égale à celle de la tunique interne de l'artére, la partie moyenne que l'on pourroit appeller le corps du caillot, étoit plus rouge que les extrémités, qui n'avoient qu'une teinture preſqu'im-

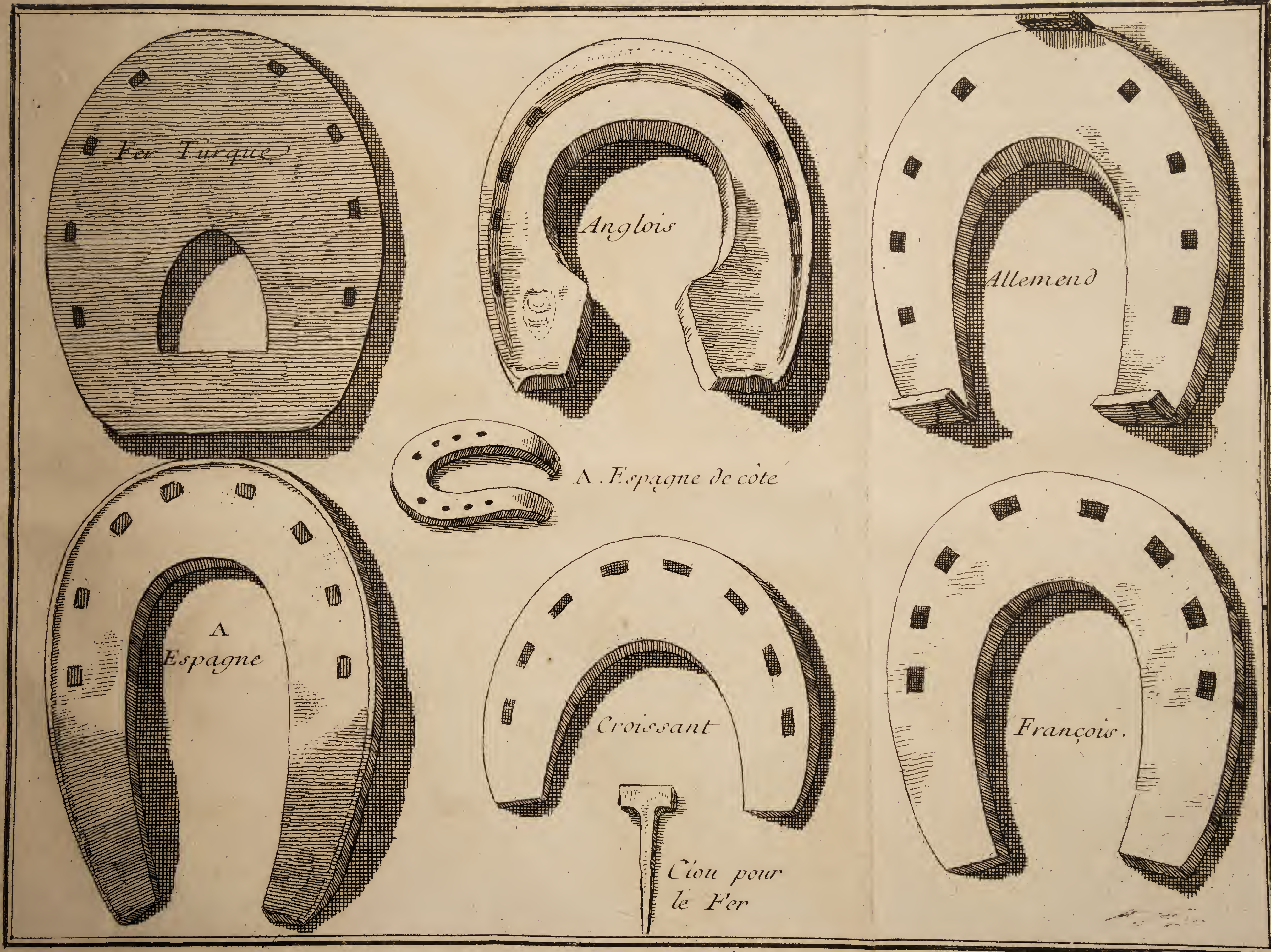
perceptible, mais elle étoit ferme, & tenoit si fortement à l'artére que nous ne pûmes l'en détacher sans déchirement, & sans qu'il y restât une bonne partie de la substance, qui faisoit corps avec le vaisseau. Nous avons fait couper l'épaule à un autre Cheval, & tout s'est trouvé conforme à l'expérience précédente, à quelque circonstances près, mais qui paroissoit dépendre uniquement de ce que cet animal est mort vingt-six heures après l'amputation; le caillot étoit plus rouge par ses extrémités, moins long, moins solide, & moins fortement adhérent à l'artére; il est visible que pour égaler celui dont nous venons de parler, il ne lui manquoit que deux jours de plus.

De ce qui vient d'être exposé, on peut conclure que le Sieur la Fosse n'a rien avancé que de vrai: nous conviendrons que l'usage du Lycoperdon pour arrêter le sang, n'étoit pas inconnu; il est douteux que jusqu'ici l'on eût arrêté avec ce remede, dans l'espace de dix minutes, le sang que des artéres considérables peuvent verser. L'exposition que donne l'Auteur sur la formation du caillot, est différente de celle qu'a donné M. Petit; elle offre aux Physiciens l'occasion de faire sur ce point des découvertes utiles, ou tout au

moins fort curieuses. *Signé* BERNARD DE JUSSIEU, & BOUVART.

Je certifie le présent Extrait conforme à son Original, & au jugement de l'Académie. A Paris, ce 24. *Décembre* 1750. *Signé* GRANDJEAN DE FOUCHY, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

NOUVELLE


Fer Turque
Anglois
Allemend
A. Espagne de côte
A
Espagne
Croissant
François.
Clou pour
le Fer

NOUVELLE PRATIQUE DE FERRER LES CHEVAUX DE SELLE ET DE CARROSSE,

Afin de les rendre fermes en tout tems ſur le pavé, quoiqu'il ſoit ce qu'on appelle vulgairement Plombé.

CHAQUE Pays, chaque pratique différente de ferrer les Chevaux; comme mon deſſein n'eſt pas d'en examiner en détail le vice ou la perfection, je rapporterai briévement ce qui ſe fait à ce ſujet dans divers Pays, afin que le Lecteur puiſſe juger de combien la ferrure d'aujourd'hui s'approche ou s'éloigne de la bonne & ſaine pratique.

En Pruſſe on les ferre du devant, & point du derriere.

En Allemagne du devant & du derriere, & on cramponne communément chaque fer à trois crampons.

En France on ne les cramponne que du derriere.

En Angleterre on ne les cramponne ni du devant ni du derriere, & les fers sont minces, larges & forts d'éponge, pour empêcher que la fourchette ne porte à terre.

En Espagne, les éponges sont minces & rabbatues en partie sur les talons.

En Turquie, les talons & la sole sont couverts par une plaque qui leur sert de fer, dans laquelle on ménage une petite ouverture pour laisser passer une partie de la fourchette. Toutes ces sortes de fers sont représentés dans la quatriéme Planche.

Quant à la maniere de parer le pied, elle differe seulement du plus au moins.

On remarquera au sujet des crampons que nos Anciens en mettoient aux pieds de devant: il n'y a pourtant point de Traité qui en parle; mais on voit attaché sur la porte de l'Eglise de Saint Severin nombre de fers à deux crampons, qui sont sûrement avant le dernier siécle. Il y en a qui ont été portés, & d'autres qui n'ont point servi; on sent bien que cette ferrure étoit celle d'usage en ce tems-là.

Depuis nombre d'années on a banni les crampons pour y substituer de fortes éponges ; mais les Maréchaux un peu habiles en ayant reconnu l'abus, les tiennent aujourd'hui égales aux fers.

Tout le monde a cru bien faire, & le croit encore. On ne changeroit pas sa méthode pour une autre. Les Etrangers, Amateurs de la Cavalerie, qui viennent ici, en sont une preuve. Presque tous amenent à leur suite un Maréchal de leur pays, dans la persuasion où ils sont que leur pratique à cet égard est ptéférable à la nôtre ; mais nous leur rendons bien la mauvaise opinion qu'ils ont de nos Maréchaux, en usant de la même précaution quand nous voyageons chez eux.

Il ne faut pas croire que ce soit à la différence du terrein, comme je l'ai quelquefois oüi dire, qu'est dûe celle du ferrage, puisque nous voyons ici des Chevaux ferrés à l'Angloise, à l'Allemande, à l'Espagnole, &c. marcher sur notre terrein ni mieux ni plus mal que ceux qui le sont à la Françoise ; mais seulement que cette pratique n'est guère meilleure dans un Pays que dans un autre, & que par-tout elle est moins une affaire de raisonnement que de fantaisie & d'habitude.

L'uſage de donner des fers aux Chevaux me paroît bon, utile & même néceſſaire ſur le pavé; mais c'eſt de leur forme & de la maniere de les appliquer que dépend non-ſeulement la conſervation du pied, mais encore la ſûreté des jambes & l'agrément des mouvemens.

En effet, nous nous trouvons plus agiles, plus adroits quand nous ſommes chauſſés à notre aiſe. Un fer large, long, épais, doit faire ſur les Chevaux ce que les ſabots font ſur nous, c'eſt-à-dire, les rendre lourds, mal-adroits & chancelans.

Examinons le marcher, la ſtructure extérieure & intérieure du pied d'un Cheval.

Celui qui tire appuie premierement ſur la pince, enſuite ſur les deux murailles, en ſoulageant la pince, puis le talon s'abbaiſſe & vient chercher l'éponge du fer, d'où il ſe releve promptement.

Le Cheval de ſelle, ou qui porte, poſe plus légerement la pince; c'eſt la ſeule différence: de façon que dans l'un ou l'autre cas le point d'appui ne ſe fixe ni ſur le talon, ni ſur la pince, mais entre les deux; ce qui eſt aiſé à démontrer anatomiquement, figure premiere, Planche III.

L'os du canon 3. vient ſe repoſer ſur l'os du paturon 4. celui-ci ſur l'os coronaire 5.

celui-ci 5. vient se reposer sur l'os du pied 6. & sur celui de la noix 3. figure 2.

Par cette disposition on doit remarquer deux choses essentielles qui éclairent sur les défauts de la pratique actuelle, & sur les moyens d'y remédier à l'avenir : l'une que l'effort de la pesanteur ne se fixe ni sur la pince, ni sur le talon, mais entre les deux ; l'autre que plus la sole sera éloignée de la terre, ou d'un point d'appui quelconque, plus la poussée de l'os coronaire sur l'os de la noix, fatiguera le nerf ou le tendon sur lequel il appuie, par l'extension outrée qu'il éprouvera à chaque pas que fera le Cheval *.

Il se trouve donc dans notre ferrure présente qu'un fer long n'est pas seulement une chose inutile, mais nuisible. Il sera premierement moins solide ; en second lieu, les talons venant à s'abbaisser sur l'éponge, plus le levier aura de longueur, plus il tirera sur les rivets des clous qui sont à la pince. On voit souvent des Chevaux à qui on fait porter de longs fers, se déferrer en marchant sur un beau terrein.

Ils se déferrent encore dans les terres fortes & glaiseuses, parce que les fers s'y colent par leur longueur.

* Voyez les Planches anatomiques où est la structure du pied du Cheval.

Lorſque l'éponge ſe loge entre deux pavés, le Cheval ſe déferre.

La même choſe lui arrive auſſi très-ſouvent ſous les portes cocheres cimentées à barres de fer.

Un ancien Colonel de Cavalerie m'a dit, qu'il arrivoit très-fréquemment que les Chevaux ſe déferraſſent en paſſant ſur les ponts-levis des Villes de guerre, parce qu'ils ſont revêtus de pareilles barres tranſverſales. Il me paroît perſuadé de l'utilité de la nouvelle ferrure que je propoſe.

Les Chevaux ſe déferrent auſſi en mettant le pied de derriere ſur le bout de l'éponge du fer de devant en trotant, quand ils ont le défaut que l'on appelle *forger*, & auſſi en mettant un pied ſur l'autre, étant en place, à cauſe de la longueur du fer.

Plus un fer ſera long & couvrira la ſole, plus il fera gliſſer l'animal & l'expoſera aux chûtes, entorſes & mémarchures, ſur-tout s'il marche ſur le pavé, parce que ce plan étant formé de parties rondes, & le fer ne préſentant qu'une large ſurface dure & unie, il ne peut guère avoir d'appui que ſur deux ou trois points.

Les Anglois qui pratiquent cette eſpéce de ferrure, ont attention de ne pas mener ſans néceſſité leurs Chevaux ſur le pavé. La

longueur des fers cause encore à quelques Chevaux des accidens dont ils se ressentent souvent toute leur vie ; c'est à ceux qui ont l'habitude de ce qu'on appelle se coucher *en vache.* Dans cette posture les jambes de devant se trouvent pliées de façon que les éponges leur écorchent les coudes & y causent des espéces d'abcès.

On pense que les fortes éponges soulagent les talons foibles, en ce que le corps du fer même se plie pour aller chercher le talon : dans cette idée on releve l'éponge & on laisse un vuide entre elle & le talon.

Cependant tout le contraire arrive :

1°. C'est le sabot qui par sa fléxibilité va trouver l'éponge du fer qui ne plie jamais.

2°. Plus l'éponge est épaisse, & plutôt le talon la rencontre.

3°. Le talon au lieu d'être soulagé se trouve comprimé, parce qu'il a toûjours le même point d'appui.

Qu'on se souvienne de ce que j'ai dit plus haut au sujet de la sole de corne ; que c'étoit de la sole charnue qu'elle recevoit sa nourriture ; que son liant & son moëlleux venoient de son épaisseur, & qu'elle s'endurcissoit & se nourrissoit moins à proportion qu'on l'amincissoit. On voit même des

Chevaux boiter par l'habitude où l'on est de leur parer la sole.

L'air dans cet état d'amincissement la pénétre & la desséche au point que si on n'a pas soin de l'humecter, quand l'animal est dans un lieu sec, elle se resserre & presse la sole charnue, de façon qu'elle fait boiter l'animal.

Mais poursuivons. Quel risque ne court pas un Cheval qu'on aura presque dessolé pour lui avoir trop paré le pied ? S'il rencontre des chicots, des tais de bouteilles ou des clous, ils lui pénétrent facilement jusqu'à la sole charnue, l'estropient pour longtems, & quelquefois pour toûjours.

Qu'un Cheval vienne à se déferrer, comme cela arrive souvent, ayant le pied paré de nouveau, il ne fera pas cent pas sans être boiteux, parce que dans cet état la sole étant creusée, le Cheval ne porte que sur les murailles, qui n'ayant point de soûtien de la sole de corne, s'usent & s'écrasent bien-tôt par le poids du corps de l'animal ; & il s'estropiera d'autant plus vîte qu'il rencontrera dans son chemin des matieres plus dures.

Il n'en est pas de même du Cheval à qui on aura laissé la sole dans toute sa force.

Le fer sauté, la sole & la fourchette por-

teront à terre, ſoulageront les murailles de la plus grande partie du poids du corps, & l'animal ainſi pied nud, pourſuivra ſon chemin & arrivera ſain & ſauf.

Il eſt de fait que tous les Chevaux, excepté ceux qui ont les pieds combles, & à qui les fers ſont néceſſaires pour conſerver la ſole, pourroient à la rigueur ſe paſſer d'être ferrés; & ſans aller chercher cet exemple chez les Arabes, les Tartares, &c. on le trouve chez nous dans les Chevaux qui travaillent journellement aux Campagnes ſans avoir beſoin de fers: mais dès que nous mettons nos ſoins & notre adreſſe à leur creuſer le pied, pour ainſi dire, juſqu'au vif, & à faire une belle fourchette, égale & ſymétriſée, enfin ce que nous appellons en France bien & proprement travaillé, les fers leur deviennent indiſpenſablement néceſſaires.

J'invite donc tous les Amateurs de la Cavalerie à garantir leurs Chevaux, autant qu'ils le pourront, de la perfection de cet ouvrage. On pourroit demander, que deviendra la ſole de corne ſi on ne la pare jamais? On craindra peut-être que par ſon accroiſſement le pied du Cheval ne devienne comble; point du tout: car à meſure qu'elle pouſſe elle ſe deſſéche, s'écaille & tombe en lames.

Les compreſſions ſi dangereuſes qui cauſent l'inflammation, comme il eſt dit dans la Diſſertation, ne ſeroient plus à craindre, ſi on laiſſoit la ſole de corne dans ſon entier : par ſon liant, ſon épaiſſeur, ſa fléxibilité, ſa contexture, & le lieu qu'elle occupe, elle ſemble être uniquement deſtinée par la nature à ſervir de couſſinet à la ſole charnue & au tendon qui viennent ſe repoſer deſſus, afin d'amortir le heurt d'un pavé, d'une pierre, ou d'un chicot, &c.

Il faut ſe convaincre encore d'un fait ; c'eſt qu'il eſt rare qu'un Cheval marche à ſon aiſe & ne ſe fatigue pas promptement, ſi la fourchette ne porte pas à terre. Comme elle eſt le ſeul point d'appui du tendon, ſi vous l'éloignez de la terre en la parant, il arrivera une extenſion outrée de la part du tendon, occaſionnée par la pouſſée de l'os coronaire ſur celui de la noix, (comme il eſt dit plus haut) qui ſe répétant à chaque pas que fait l'animal, le fatigue & y cauſe l'inflammation ; de-là naiſſent ſouvent les molettes, les engorgemens ou gonflemens de nerfs, &c. qui arrivent après des voyages de long cours ou des courſes rapides. Ces accidens viennent moins de la longueur de la marche, comme on le croit ordinairement, que de la fauſſe pratique de parer la ſole.

La ferrure ordinaire eſt ſujette à un autre inconvénient dans les routes ; le ſable & le gravier viennent ſe maſtiquer entre la ſole & le fer, d'autres entre le talon & l'éponge : alors ces ordures n'en pouvant plus ſortir s'y incruſtent, cauſent des compreſſions, des inflammations & du pus qui gâte le cartilage, & y forme enfin des javars encornés dans le dernier cas ; & dans le premier, des blêmes, des foulures & des compreſſions de ſole.

Ces derniers accidens ſont encore ſouvent l'effet des pierres qui ſe prennent au-dedans du fer entre les éponges. Quoiqu'on ne ſoit pas long-tems à s'en appercevoir, parce que le cheval devient boiteux en un inſtant, on court le riſque en voulant tirer la pierre, ou d'eſtropier l'animal ou de le déferrer.

Qu'on ſe mette bien dans la tête que plus on parera le pied d'un Cheval, plus on l'expoſera aux accidens : c'eſt le priver en premier lieu d'une défenſe que la nature lui a donnée contre les matieres dures & pointues qu'il court riſque de rencontrer, & en ſecond lieu de l'avantage le plus important & pour le Cheval & pour le Cavalier ; c'eſt qu'en ne lui parant point la ſole, & ne lui donnant de fer que ce qu'il en a beſoin pour conſerver

la corne, il ne ſera plus ſujet à gliſſer ni ſur le mauvais pavé d'Hyver, ni ſur celui d'Eté, appellé vulgairement *plombé*, ainſi qu'il va être démontré.

1°. Le faiſant marcher ſur la fourchette & en partie ſur le talon, celle là ſe trouvant rapée par le frottement qu'elle éprouve ſur la terre & ſur le pavé, s'imprime par le poids du corps dans les petites cavités & inſtertiſſes qu'elle y rencontre.

2°. Par ſa fléxibilité elle en prend pour ainſi dire l'empreinte & le contour; de ſorte que le pied portant en bien plus de parties, qui ſe ſoulageant mutuellement en multipliant le point d'appui, donnent à l'animal plus d'adhérence au plan ſur lequel il marche. On peut même avancer qu'il acquiert une eſpéce de ſentiment à cette partie par ſa correſpondance à la ſole charnue, & de celle-ci au nerf, que je ne comparerai point à celui que nous éprouvons quand nous marchons pieds nuds; mais ce ſentiment lui ſuffit pour l'avertir à propos du contrepoids qu'il doit donner à ſon corps, afin de le tenir en équilibre pour le préſerver des chûtes, entorſes & mémarchures.

Le but du ferrage n'a pû être enviſagé par celui qui le premier l'a mis en uſage, que comme un préſervatif & une défenſe, tant

pour la muraille que pour la ſole : or il n'a pû y mettre la condition de parer ni l'une ni l'autre, je ne dis pas à notre excès, mais en aucune façon, puiſque ç'eût été agir contre ſon principe, & détruire ſon ouvrage.

Cette précaution n'a pû être recommandée que dans le cas où la corne ſeroit raboteuſe, & que le fer ne porteroit pas par-tout également, ce qui lui ôteroit de ſa ſolidité : dans ce cas c'eſt raiſon, mais autrement ç'eût été contradiction & abſurdité.

J'ai ſouvent parlé à ces Amateurs de Cavalerie qui ont un ſoin particulier de faire parer le pied de leurs Chevaux ; aucun d'eux n'a pû m'en démontrer ni la néceſſité ni la propriété. Enfin convaincus par mes raiſons, je n'en ai point tiré d'autres d'eux, ſinon que c'étoit un uſage établi par-tout, & qu'il falloit convenir que cela étoit infiniment plus propre.

Je ne dirai plus qu'un mot ſur cette pernicieuſe méthode, c'eſt que la plûpart des Maréchaux, dans la vûe de mieux parer, pouſſent le boutoir juſqu'au ſang, & pour arrêter l'hémorragie ils y mettent le feu.

Cette opération finie, le Cheval revient boiteux à l'écurie ; le Maître en demande la raiſon, mais inutilement, parce que le Maréchal & le Palefrenier ſont auſſi ignorans,

ou plutôt auſſi diſcrets l'un que l'autre ſur cet article.

Je mets en fait que ſi un Cheval ſe déferroit dix fois dans une journée, dix fois on pareroit le pied, tant cette habitude eſt invétérée, & paroît néceſſaire à la plûpart des Maréchaux.

Je ne parle point contre les habiles Maréchaux; je les conſidere & leur rend juſtice, & je n'accuſe que la ſeule ignorance d'avoir fait d'une pratique ſimple, facile & utile dans ſon principe, un travail pernicieux dans ſon uſage, & purement d'adreſſe & de propreté dans ſon exécution.

Par toutes les raiſons ci-deſſus, notre ferrure actuelle & la maniere de l'appliquer, bien loin d'être utile aux Chevaux, leur nuit, les fatigue, les rend chancelans, mal-adroits, les expoſe aux entorſes, mémarchures, clous de rues, compreſſions de ſole, blêmes, javars encornés, molettes, engorgemens & gonflemens du tendon; mais par une nouvelle ferrure qui les rendra plus allans & plus agréables dans leurs mouvemens, nous les éloignerons encore de la foule des accidens que nous venons d'expoſer. C'eſt de ſa ſimplicité & de la facilité de ſon exécution qu'elle tire tous ſes avantages.

Je m'étonne qu'on ne s'en ſoit pas aviſé

plutôt, & j'ai encore de la peine à me persuader que j'en sois l'Inventeur. Je croirois bien plus volontiers qu'elle n'est que la copie de celle qui a été pratiquée par le premier Artiste, qui a imaginé de donner des fers aux Chevaux. Si mes soupçons sont justes, l'oubli qui en a été fait ne prouve rien contre sa perfection, parce que le bon comme le mauvais n'ont pas plus de droit l'un que l'autre de fixer notre inconstance. On se lasse de tout, & celui-ci pour l'emporter sur celui-là, a imaginé des fers de différentes formes, longueurs & épaisseurs, auxquels il n'a pas manqué d'attribuer diverses propriétés. La multitude plus crédule qu'instruite s'est laissée persuader ; de-là les fers longs, épais, ceux à crampons, puis les fortes éponges, ensuite les minces. Il y a apparence que si les pauvres animaux pour qui on travailloit avoient pû dire leurs avis, rien de tout cela n'auroit lieu ; ils s'en seroient tenus à leur ancienne ferrure, qui n'ayant été imaginée que pour leur conserver la muraille, n'avoit certainement aucun des inconvéniens de celle d'aujourd'hui.

Pour en voir un exemple frappant, il ne s'agit que de jetter les yeux sur un Cheval de trait, lorsqu'il tire une voiture chargée, dans le tems que le pavé est plombé ; que

l'on s'arrête un moment pour voir les peines & les tourmens que souffre l'animal, ses pieds n'ayant pas de prise, c'est en vain qu'il tente de pincer le pavé ; chaque pas n'est qu'une glissade, pour laquelle il reçoit souvent plus d'un coup de fouet qu'il n'a pas mérité ; les reins, la poitrine, les épaules, les jambes, tout souffre, tout est à la torture ; joignez à cela la crainte perpétuelle d'être fouetté à chaque faux pas qu'il fait sur un pavé où il est impossible de tirer. Le Cheval souffre plus en pareilles circonstances dans une lieue de chemin que s'il faisoit dix lieues ; les courbatures, les poumons enflammés, les fiévres, & tous les accidens d'un Cheval forcé, en sont les suites, que l'on attribue à bien d'autres causes. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les Rosses ne souffrent jamais tant qu'un bon Cheval, qui fait tous ses efforts, mais qui pourtant n'en est pas plus épargné pour sa bonne volonté.

Je ne dois pas omettre qu'une des principales raisons, qui m'ont déterminé à chercher les moyens de réformer l'ancienne ferrure, c'est la difficulté qu'ont les Chevaux, à se soûtenir sur le pavé de Paris dans les tems de sécheresse. Autant la propreté si merveilleusement entretenue dans les rues de

de cette Capitale, eſt avantageuſe aux Citoyens, autant elle eſt préjudiciable aux Chevaux. Plus le pavé eſt balayé, plus il ſe plombe aiſément, & plus ces animaux courent de dangers. Mais tout devant ſans contredit céder à la commodité des hommes, il faut que les Arts s'y accommodent : c'eſt ce qui m'a fait imaginer le nouveau moyen que je vais propoſer.

MANIERE

DE FERRER.

IL ne faut jamais parer la ſole ni la fourchette pour les raiſons qui viennent d'être dites ; on doit ſe contenter d'abattre ſeulement de la muraille à l'ordinaire, ſi l'on la juge trop longue, enſuite appliquer un fer en croiſſant ou demi-lune *, amincir les éponges, un peu plus long pour ceux qui ont la muraille foible ; aux bons pieds il n'en faut que juſqu'au milieu du ſabot.

Huit petits clous faits comme à l'ancienne mode, c'eſt-à-dire, ayant très-peu de tête, s'incruſtent dans l'étampure qui eſt faite comme la tête en longueur. On voit le deſſein du clou & du fer dans la planche quatriéme.

Voilà tout le myſtére : j'avoue que cela ne paroît pas être de goût ; que c'eſt même un reproche aſſez général que me font ceux qui

* Voyez les Planches de la ferrure.

l'emploient pour la premiere fois ; mais la plûpart de ceux qui ont essayé cette ferrure la continuent, tant ils la trouvent avantageuse.

Au reste, si le Lecteur ne trouve pas mes raisons suffisantes pour le convaincre de l'imperfection de la ferrure ordinaire & de l'avantage de la nouvelle, je le renvoie à l'expérience, en l'assûrant qu'il se trompe fort, s'il prend tout ce que je viens de dire pour un simple projet dont le seul mérite seroit d'avoir été formé d'après une théorie raisonnée : je lui certifie que mes idées ont plus de solidité, & qu'en ventant ma nouvelle ferrure, je ne rapporte qu'un fait mis en exécution depuis long-tems, & confirmé par la pratique.

M. le Marquis de L. O. *** Colonel de Cavalerie, & Amateur des Chevaux, à qui je parlai de cette façon nouvelle de ferrer, au mois d'Octobre 1753. connoissant la structure du pied d'un Cheval, me dit qu'il la croyoit utile & bonne, & qu'il vouloit qu'on la pratiquât pour ses Chevaux ; de fait il l'a mise en usage sur le pavé plombé comme sur la glace, & quoique les chemins aient été presque impratiquables cette année 1754. ses Chevaux n'ont pas bronché : il m'a recommandé de continuer cette même ferrure.

Il y a nombre de maiſons dans Paris où je l'ai miſe en uſage. Le premier eſſai en a été fait ſur un Cheval à moi, qui traîne ma voiture encore aujourd'hui. Il avoit le défaut de faire des gliſſades affreuſes, quoiqu'il fût ferré à crampons des quatre pieds. Dès que je l'eus ferré à ma nouvelle façon, il eſt devenu auſſi ferme que s'il eût marché ſur la terre : j'ai même éprouvé dans les dernieres gelées de l'Hyver paſſé, que le même Cheval avec la même ferrure, & ſeulement deux clous à glace à la pince, marchoit ferme & très-ſûrement ſur la glace.

1°. J'ai déja dit ci-devant que toutes ſortes de ferrures des Chevaux alloient bien ſur toutes ſortes de terreins ; il eſt bon d'en dire encore un mot.

La ferrure Allemande a pour façon deux & trois crampons par chaque fer, & n'eſt bonne que ſur la glace ſeulement : par-tout ailleurs elle eſt nuiſible aux jambes, qui ſe trouvent montées comme ſur des échaſſes.

2°. La ferrure d'Eſpagne gêne les talons par la longueur du fer qu'ils y mettent, & dont ils rabattent les éponges ſur les deux quartiers du talon joignant la couronne, tellement que le pied ſe trouve gêné & preſſé à ne pouvoir s'écarter ; ce qui fait que preſque tous les Chevaux d'Eſpagne ſont encaſtellés.

3°. Les Anglois ont pour façon de ferrer leurs Chevaux, de tenir les éponges larges & hautes pour garantir la fourchette; par-là ils leur ôtent la liberté de marcher facilement ſur le pavé, parce que le fer ne porte point à plomb, & fait l'effet d'un pivot ſur le milieu des éponges & de la voute.

4°. Les Chevaux des Turcs ont auſſi de la peine à ſe tenir ſur le pavé, parce que le fer leur couvre tout le pied.

5°. La ferrure Françoiſe a le défaut que j'ai ci-devant dit, qui eſt de faire les fers trop longs, de parer les pieds & de mettre un crampon aux pieds de derriere qui les fait porter de côté à faux : il vaudroit mieux qu'il y eût deux crampons à chaque fer; mais la crainte que le Cheval ne s'eſtropie fait qu'on n'en met qu'un. Je conviens que les crampons ſont utiles, ſur tout aux deſcentes, aux reculemens; mais ce crampon au bout de quelques jours de marche eſt uſé, il gliſſe ſur le pavé, & ne peut faire effet que quand il eſt neuf, encore ne faut-il pas que le pavé ſoit uſé, attendu qu'il forme une rondeur dans ſon milieu, le fait gliſſer d'un pavé à un autre, ne trouvant point de priſe entre les deux.

Il eſt donc eſſentiel de réformer ce crampon, & de ferrer le Cheval de façon que la

fourchette pose à terre pour le retenir tout court & avec plus de sûreté qu'avec des crampons ; la fourchette servira aux Chevaux pour marcher sur le pavé plombé, comme le feutre sert aux hommes pour marcher sur la glace.

Il faut convenir que la ferrure Françoise, pour les pieds plats, est la meilleure & la plus solide de toutes.

Quant à ceux qui ont des bleimes & femes en dedans, faux quartier ou quartier foible, on doit les ferrer en demi lunette, c'est-à-dire l'éponge de dehors plus longue, & celle de dedans très-courte, afin que le poids ne porte point sur la partie affectée ou douloureuse : il y a plusieurs expédiens qui produisent le même effet. On peut encore en imaginer d'autres, c'est l'affaire de l'Artiste ; mais jusqu'à présent je ne connois rien de mieux, de plus prompt & de plus sûr que la demi-lunette.

Je souhaite pour le bien de la Société que mon attestation & mon expérience lui soit une conviction suffisante pour la porter à réformer une pratique abusive, & sujette à de si grands inconvéniens. C'est la récompense qui peut m'être la plus agréable.

Voilà ce que j'avois à dire sur cette nouvelle méthode de ferrer. Il y a déja de mes

Confreres qui la pratiquent ; beaucoup de Connoiſſeurs l'approuvent : tout ce que j'ai fait depuis ſix mois me confirme de plus en plus qu'elle eſt bonne ; cependant j'eſſuie tous les jours bien des contradictions de la part de gens de tout ordre ; les uns la condamnent par prévention, les autres par ignorance, & d'autres par malice : quelques Maréchaux & une partie des Cochers & Palefreniers ſont contre la nouvelle ferrure. Je penſe donc qu'il eſt de mon devoir de répondre en deux mots à toutes les objections qui ſont venues à ma connoiſſance.

PREMIERE OBJECTION.

On dit que cette ferrure foulera le talon, & cauſera des blêmes.

RE'PONSE. J'ai déja démontré que les éponges ne plient jamais, comme on le penſe, que le poids du Cheval force le ſabot qui eſt fléxible à gagner l'éponge ; le talon par-là ſe trouve comprimé comme dans une preſſe, par conſéquent ayant l'éponge courte, il ſera moins ſujet à des blêmes & foulures par la ferrure courte, parce que le talon n'appuiera que légerement contre le pavé, portant le poids du corps entierement ſur le milieu du pied & ſur la fourchette.

SECONDE OBJECTION.

Il y en a qui prétendent que les talons s'ufent.

Re'ponse. Pour prouver fans réplique que cela eft faux, que le talon ne pourroit jamais s'ufer jufqu'au vif, & que fa fubftance eft de nature à croître plus qu'elle ne s'ufe, c'eft que l'on eft obligé d'en abattre chaque fois que l'on ferre; ce n'eft qu'aux Chevaux qui ont le talon fort.

TROISIEME OBJECTION.

On dit que je n'ouvre pas le talon, & que cela peut caufer des blêmes.

Re'ponse. Il y a trois fortes de blêmes; les unes viennent de la foulure, à quoi j'ai répondu; les autres, faute de ne pas bien ouvrir le talon; mais lorfque je les vois ainfi difpofés, je les pare en laiffant la fourchette dans fa force; les troifiémes viennent de la conftruction naturelle du pied, & en ce cas qu'on pare le pied ou qu'on ne le pare pas, elles viendroient également.

QUATRIEME OBJECTION.

On dit que la fourchette doit être fatiguée parce que le Cheval marche deſſus.

RE'PONSE. Je pourrois à la rigueur en appeller à l'expérience : jamais Cheval ferré à la nouvelle méthode n'a juſqu'aujourd'hui donné la moindre marque de fourchette fatiguée ni de ſenſibilité, & même je ne crois pas que perſonne puiſſe dire avoir vu boiter des Chevaux étant vieux ferrés pour avoir marché ſur la fourchette ; & on verra que cela n'eſt guère poſſible, lorſque l'on réfléchira ſur la ſtructure toute particuliere de cette partie, comme je l'ai donnée dans ce Traité : c'eſt une ſubſtance matelaſſée, ſpongieuſe, fléxible, qui par ſon reſſort naturel céde au poids du corps dans l'inſtant que le Cheval appuie le pied contre le pavé, & ſe remet promptement.

Il y a pourtant un cas où un Cheval peut devenir boiteux en marchant ſur la fourchette, mais que l'on ne m'a jamais objecté : c'eſt quand elle eſt dure & ſéche. L'obſervation & l'anatomie du pied m'ont fait voir qu'il pourroit boiter, parce que le Cheval en s'appuyant à terre force cette partie dure contre l'expanſion du tendon qui s'attache à

l'os du pied, & le Cheval pourroit boiter par la grande ſenſibilité de cette partie ; mais ſi j'emporte le petit bout de la fourchette avec le boutoir, il ne doit pas boiter.

CINQUIEME OBJECTION.

On dit que la fourchette ſera plus ſujette à avoir des fils ou des crapeaux.

RE'PONSE. Cela ne vient qu'à ceux qui ont des humeurs : ſi l'on y remarque de la diſpoſition, on pourra parer la fourchette, & le Cheval marchera ſur les talons, s'ils ſont forts, avec la même ſûreté ſur le pavé plombé.

SIXIEME OBJECTION.

On dit que le nerf ſe fatigue, c'eſt-à-dire que le tendon d'Achille ſe trouve tiraillé, & ſouffre par la courte ferrure, parce que la fourchette porte ſur le pavé.

RE'PONSE. C'eſt préciſément tout le contraire.

Voyons les effets du poids du corps ſur le tendon d'Achille, dans les circonſtances ſuivantes.

Si l'on ferre le Cheval à crampons, en ce cas il ſe trouve une grande diſtance entre la fourchette & le pavé ; le poids du corps

porte ſur les crampons, la fourchette qui eſt en l'air céde, le tendon s'allonge, & ſi le Cheval fait un mouvement violent & ſubit, la rupture de ce tendon eſt preſque inévitable, parce que la fourchette ne peut pas gagner le pavé pour ſoulager le tendon à qui elle doit ſervir de point d'appui ; ſi le tendon ne caſſe pas, le Cheval boitera long-tems par la grande extenſion des fibres qui étoient prêts à ſe rompre.

Si l'on ferre à éponges fortes, la fourchette eſt beaucoup moins en l'air ; le poids du corps peut à la vérité forcer la fourchette à gagner le milieu d'un pavé, & par-là ſauver l'extenſion violente du tendon ; mais comme l'épaiſſeur des éponges empêche la ſubſtance de la fourchette de porter à terre, de céder & de rentrer en elle-même autant qu'elle en eſt capable par ſa nature, il faut que le tendon ſe caſſe par un pas de ſurpriſe violent & ſubit, toute autre circonſtance égale.

Si l'on ferre ſans éponges, la fourchette qui porte tout le poids du corps du Cheval céde à chaque pas, & rentre par ſon reſſort dans ſa propre ſubſtance : le tendon n'eſt jamais dans un état de diſtraction ; ſes fibres ne ſeront pas ſuſceptibles d'une extenſion violente, dans le cas d'un mouvement de ſurpriſe & ſubit.

J'ose dire d'avance que jamais il n'arrivera rupture du tendon sur le milieu d'un pavé ; & si cela arrivoit, ce ne feroit que dans le vuide de deux pavés. Deux choses s'ensuivent clairement de ce que je viens de dire ; qu'il peut arriver au tendon d'Achille tous les différens degrés de violences que l'on puisse imaginer depuis sa rupture totale jusqu'à la plus petite distraction de ses fibres qui le font boiter, & que c'est de la fourchette seule que dépendent tous ces différens degrés, comme il est démontré plus particulierement dans l'histoire de la fracture de l'os coronaire & l'anatomie du pied du Cheval.

SEPTIEME OBJECTION.

On dit que le Cheval sera plus sujet à prendre des clous de rue, & aux autres accidens qui viennent de la piquure de la sole charnue.

RE'PONSE. Comme on ne pare pas le pied, la sole de corne sera toûjours dans toute sa force, par conséquent moins susceptible à être percée, que lorsqu'elle est extrêmement mince.

HUITIEME OBJECTION.

On dit que le Cheval n'eſt pas chauſſé à ſon aiſe, qu'il a de la peine à marcher, & qu'il doit boiter.

RE'PONSE. Si le Cheval marche avec peine, ou s'il boite, ce ne peut pas être de la ferrure, ſi courte qu'elle ſoit miſe, ſi ce n'eſt par les différens accidens qui arrivent ſouvent à la ferrure ordinaire, & qui peuvent arriver à la nouvelle, qui ſont 1°. le pied trop refermé ; 2°. la piquure ; 3°. les clous qui ſerrent la chair canelée ; 4°. le fer qui porte ſur la ſole ; 5°. quand les éponges preſſent ſur des talons foibles ; 6°. quand la ſole eſt brûlée ; 7°. les coups de boutoir qui auront bleſſé la ſole charnue.

Par ma ferrure j'évite quatre de ces accidens ; 1°. que le talon ne ſoit foulé, parce que je n'y mets point de fer : 2°. je conſerve la ſole à laquelle je ne donne aucun coup de boutoir : 3°. la ſole charnue n'eſt jamais brûlée ni bleſſée par le boutoir, puiſqu'on n'y touche point. Que l'on évite les trois autres accidens ci-deſſus, & je défie que l'on puiſſe faire boiter un Cheval qui a bon pied, ſi court que le fer puiſſe être.

NEUVIEME OBJECTION.

On dit que le Cheval est sujet à se déferrer, parce que le fer n'est attaché qu'avec de petits clous.

RE'PONSE. Il est certain qu'un fer court à petits clous tiendra mieux qu'un fer long à gros clous; qu'il a moins de portée; que le levier est plus court, qu'il a encore moins de poids de fer, par conséquent il fatiguera moins les rivets, & n'écartera point la corne comme un gros clou. De plus j'en appelle à l'expérience. Au reste, ceux qui sont ennemis de la nouvelle ferrure, n'ont qu'à mal river les clous, & le Cheval se déferrera à leur volonté.

DIXIEME OBJECTION.

On dit que les Chevaux n'ayant point de crampons, seront plus sujets à glisser.

RE'PONSE. J'assûre que plus le pavé sera sec & plombé, & plus la fourchette ou le talon posera à terre, plus le Cheval aura de fermeté, & il glissera beaucoup moins que s'il avoit des crampons, quoiqu'à de fortes descentes ou à de forts reculemens. Ce qu'il y a de sûr, c'est que moins il y aura de fer,

moins il gliſſera, parce que s'il étoit poſſible qu'il pût s'en paſſer, il ne ſeroit point ſujet aux gliſſades.

Je ne réponds cependant pas que la ferrure que je propoſe faſſe le même effet ſur le pavé humide, que l'on appelle gras; que les Chevaux s'y tiendront auſſi fermes, ſur-tout des pieds de derriere : je penſe que des gros clous leur ſeroient utiles, comme il peut arriver ſur des terres graſſes.

J'ai obſervé que la ferrure actuelle s'uſoit près de la moitié plus que celle que je propoſe. Par exemple, ſi je mets un fer de deux livres à un Cheval, il diminuera de la moitié par le ſervice ſur le pavé, & le même Cheval faiſant le même chemin & dans le même eſpace de tems, s'il eſt ferré en croiſſant, ſa ferrure ne diminuera que d'un tiers ; on n'a qu'à peſer les deux fers avant que de les appliquer & les peſer enſuite, on jugera de la vérité de ce que j'avance, & l'on ſera convaincu par-là que le Cheval ferré à ma façon marche plus légérement.

Ma nouvelle ferrure, je le repete, n'a contre elle que le préjugé ; l'anatomie qui m'a fait connoître la ſtructure du pied m'en a montré tous les avantages, & l'expérience me les a confirmés.

J'espere que par la suite elle sera encore plus goûtée, & que l'on reviendra d'un préjugé qui n'a d'autres fondemens qu'une longue habitude, comme d'une infinité de mauvaises pratiques anciennes, qui sont souvent dangereuses ou inutiles, dont je crois devoir donner un leger détail pour le bien de la société, en attendant qu'un ouvrage que je médite, les mette dans un plus grand jour. *Renvoi à la page* 125.

PREMIER ABUS.

J'ai vu un Cheval à qui on avoit coupé la veine jugulaire, périr par la faute de l'Opérateur, qui ne connoissant pas assez la véritable circulation du sang, fit une ligature à la partie inférieure au-lieu de la faire à la partie supérieure, d'où venoit le sang. Pendant le tems qu'il mit à essayer de l'arrêter dans l'endroit d'où il ne venoit pas, le Cheval périt.

J'ai vu faire la même faute sur des Chevaux à qui on avoit coupé la veine saphenne ou du plat de la cuisse; entre autres sur un qui périt en lui barrant la veine, parce qu'on fit la ligature au-dessus, au lieu de la faire au-dessous. Ceux qui sont plus craintifs ont l'habitude de mettre deux ligatures & de les couper au milieu; mais à quelque

que veine que ce ſoit, il n'en faut jamais qu'une.

SECOND ABUS.

On barre les veines pour différentes cauſes dans l'idée qu'elles portent des humeurs. J'ai vû barrer les jugulaires à des Chevaux qui ſont devenus aveugles, & cela ne peut être que très-préjudiciable à toute autre partie, parce que l'on arrête le courant des liqueurs. Il y a quelque choſe de plus, c'eſt que je ſuis abſolument perſuadé que cette opération indépendamment des accidens qui en ſurviennnent eſt toûjours inutile; car il eſt faux que ces veines portent la nourriture, comme les ignorans le prétendent, puiſque l'on doit ſçavoir que ce ſont les artères.

TROISIEME ABUS.

Lorſque les Chevaux ſont fourbus, on arrête la circulation du ſang, ſans le ſçavoir, par les ligatures qu'on leur met aux quatre jambes avec des liens de paille, ou du ruban, qu'on ſerre fortement, dans la crainte que la fourbure ne deſcende dans le ſabot. J'ai vû des Chevaux à qui la gangrene cauſée par la compreſſion eſt venue à cette partie.

QUATRIEME ABUS.

C'eſt une très-mauvaiſe méthode de ſuſpendre les Chevaux qui ne peuvent ſe ſoûtenir ſur leurs jambes, attendu qu'ils s'abandonnent ſur les ſupentes, & la gangrene ſe met où elles portent. La raiſon en eſt bien ſenſible, c'eſt qu'elles arrêtent le cours des liqueurs.

CINQUIEME ABUS.

Il y en a qui prétendent que les tranchées d'un Cheval ſont occaſionées par des avives, & pour y remédier, on ouvre les glandes maxillaires qu'on nomme vulgairement avives, & ſouvent par cette ouverture on détruit les canaux maxillaires qui portent la ſalive à la bouche, & quelquefois il arrive que la plaie devient fiſtuleuſe & que cette liqueur ſe perd par cette ouverture au-lieu d'aller dans la bouche, & fait dépérir le Cheval.

SIXIEME ABUS.

Il y en a qui ôtent le lampa ou la fêve. J'ai vu un Cheval à qui on n'a pas pû arrêter le ſang, & qui en eſt mort.

On fait cette opération dans l'idée que cette croiſſance de palais eſt contre la nature, on lui ôte un ou deux ſillons de ce palais qu'on dit être la fêve ou le lampa avec un fer rouge, & l'on fait par conſéquent une plaie à cette partie. Il faut remarquer que pour ce qui eſt de la fêve ou lampa, tous les jeunes Chevaux, regle générale, doivent avoir le palais plein, du plus ou du moins, & quelquefois même le palais eſt plus ſaillant que les dents inciſives, & à meſure que les Chevaux vieilliſſent le palais s'applanit & les dents ſailliſſent.

SEPTIEME ABUS.

Il y a des Chevaux qui ſe trouvent dégoûtés; on prétend que ces dégoûts viennent des ſurdents, c'eſt une pure imagination; car j'en ai vû pluſieurs qui avoient les dents conſidérablement plus élevées les unes que les autres, & qui cependant broyoient au mieux les alimens. J'ai éprouvé qu'en voulant limer ces prétendues ſurdents, on ébranloit toute la machoire ſupérieure & inférieure, & que même on y cauſoit aſſez ſouvent une inflammation par les ſecouſſes violentes du fer dont on ſe ſert pour abbatre ces éminences; & cette Opération loin de

leur donner de la facilité à manger, les en empêche. J'ai vû même quelquefois des dents qui avoient été caſſées net.

HUITIEME ABUS.

On dénerfe au bout du nez pour différentes raiſons qui ne tendent à rien & ſont plus nuiſibles qu'utiles. J'ai vû des Chevaux en devenir aveugles, d'autres en contracter la gangrene, & cela par la grande inflammation qui ſurvient dans cette partie. Nos anciens prétendent que c'eſt un nerf qui prend ſon origine au bout du nez & s'étend juſqu'à la derniere vertebre du dos (erreur); car ce ſont deux muſcles releveurs de la lévre ſupérieure, qui prennent leur origine ~~& de~~ leur attache ~~à la partie inférieure ont l'os frontal~~, & vont ſe terminer au bout du nez, d'où il ne réſulte qu'un tendon. L'opération conſiſte à faire une ouverture au bout du nez; à lever ce tendon avec la corne de chamois, & à couper ces deux muſcles près de leur attache, en les tirant avec force au dehors: l'on fait cette opération pour différentes maladies.

NEUVIEME ABUS.

Il y a, dit-on, des Chevaux qui ont le vertigot, à qui on perce le toupet & aussi la criniere près de l'occipital avec un fer rouge, ce qui attaque quelquefois le ligament cervical qui a son attache fixe à la crette postérieure de l'occipital. Cette opération se fait pour y détruire un ver vivant qui est sans contredit une vraie chimere; car j'ai fait l'ouverture de plusieurs de ces Chevaux attaqués (soi disant) de cette maladie; je n'ai jamais vû de ver, ni n'ai vû personne qui m'ait dit en avoir trouvé; je pense que ce mal n'est autre chose qu'une inflammation au cerveau. J'ai vu un Cheval qui a guéri de cette inflammation, mais il fut incommodé pendant quatre mois du feu qu'on lui avoit mis, & ne pouvant plus porter sa tête on l'abandonna. Je trouvai que le feu avoit détruit le ligament cervical, ce qui confirme ce que j'ai dit plus haut.

DIXIEME ABUS.

J'ai vû un Cheval à qui on avoit fourré un poireau dans la gorge, parce que l'on s'imaginoit qu'il avoit avalé une plume

qui le faisoit touffer; on l'enfonça jusques dans la trachée artére, il y resta quelques petites parcelles du poireau qui le fit tousser encore davantage; on reprit un nerf de bœuf qu'on lui enfonça plus avant, & le Cheval étouffa : j'en fis l'ouverture, & je trouvai en effet des parcelles du poireau jusques dans les bronches du poumon.

Quant à l'idée que l'on a que la toux des Chevaux vient souvent d'une plume qu'ils ont avalée, elle est fausse, attendu qu'avant de parvenir dans l'Œsophage, elle est humectée par la salive qui est toûjours très-abondante dans les Chevaux; j'en ai fait plus d'une fois l'expérience. J'ai donné à des Chevaux gourmands des plumes de différentes grosseurs à manger dans du foin, qui ne leur ont fait aucun mal; souvent ils en mangent dans des fermes où il y a des poules, & il ne leur en arrive rien.

ONZIEME ABUS.

J'ai vu un Cheval que l'on croyoit boiteux de l'épaule, & que l'on faisoit marcher de force sur la partie affligée en lui levant l'autre pied avec une corde & en lui attachant la jambe, ce qu'on appelle nager à sec. Il parut quelque tems après une grosseur

à la couronne qui fit voir que c'étoit au pied que résidoit sa maladie, & que c'étoit mal à propos qu'on l'avoit forcé de marcher sur la partie affligée. Ce cheval au lieu d'avoir été soulagé resta estropié.

DOUZIEME ABUS.

On fait tirer l'épine à des Chevaux boiteux dans la persuasion où l'on est que la tête de l'os fémur est sortie de sa cavité, & à dessein par conséquent de la leur remettre.

Supposons qu'elle en soit sortie (ce que je n'ai pas encore vu) j'ai bien vu le fémur & sa tête cassée dans la cavité cotiloïde, & même les os ~~défillés ;~~ mais je n'ai jamais remarqué qu'il fût dérangé, & jamais personne ne m'a dit l'avoir vu ; dans cette supposition je ne crois pas qu'il soit possible de le remettre.

Tirer l'épine, c'est attacher une corde d'un bout au paturon de la jambe malade, & de l'autre à un arbre flexible, duquel on fait tirer le Cheval à coup de fouet. J'en ai vu qui boitoient peu, & qui après ce tourment sont devenus plus boiteux & pour toute leur vie.

TREIZIEME ABUS.

Pour les écarts & les efforts on attaque la peau, comme ſi elle étoit le ſiége du mal; jamais on n'a vu boiter des Chevaux par des maladies de tégument, ſi ce n'eſt quelquefois par une corde de farcin, qui comprime le mouvement des muſcles, ou par quelques abcès qui peuvent s'y former.

Le remede à ces écarts & ces efforts, eſt de paſſer des ſétons entre la peau & les muſcles cutannées, ſoit de cordes ſimples ou mêlées de crin, ou de rubans, ou de cuir; on met auſſi de la paille, des baguettes de boulleau, ou d'autre bois; il y a un nombre infini d'autres remédes, mais qu'il ſeroit trop long de rapporter, qui tendent tous à exciter la ſuppuration en quelque partie, & ne produiſent d'autres effets que de faire ſouffrir le Cheval inutilement. Ces opérations doivent être regardées comme des eſpéces de cautere qui ne peuvent ſervir qu'à évacuer des humeurs.

Il m'eſt arrivé qu'un propriétaire me fit mettre le feu à ſon Cheval boiteux (comme cela ſe pratique encore) qu'il diſoit avoir fait un effort; il me fit mettre une grande quantité de pointes de feu qui perçoient juſques

dans les muſcles, il ſe forma une grande inflammation & l'animal devint plus boiteux qu'il n'avoit jamais été; toute la cuiſſe devint aride, & en fut eſtropiée pour toûjours. J'avois fait cette opération à regret; mais il falloit contenter le propriétaire aux ordres de qui j'étois pour le moment.

QUATORZIEME ABUS.

Il y a encore une méthode, qui eſt, ſelon moi, un autre abus, c'eſt de ſaigner au mois de Mai les Chevaux jouiſſans d'une parfaite ſanté. Je ne vois pas ſur quoi peut être fondée cette habitude, ſur-tout lorſqu'ils ſe portent bien, j'en ai vû pluſieurs en devenir malades.

J'ajoûterai une courte & derniere réflexion ſur les Chevaux qu'on dit être froids dans les épaules ou pris des épaules.

Je penſe que c'eſt dans les articulations du pied, & non dans les épaules qu'il faut chercher les cauſes qui font boiter les Chevaux; ce qui ne laiſſe pas lieu de douter que l'origine de cette maladie ne ſoit uniquement dans les articulations, c'eſt qu'après avoir diſſéqué des Chevaux qu'on croyoit froids des épaules, j'ai trouvé que la ſynovie de l'articulation dans le ſabot étoit diminuée & altérée;

je crois que quand le Cheval a bien chaud, la ſueur qui deſcend des épaules & du col juſques ſur les jambes, à meſure qu'elle s'éloigne du tronc, ſe refroidit ſur les extrémités inférieures, qui d'ailleurs ne peuvent pas être auſſi chaudes que les muſcles.

C'eſt à cette diſtance, à cette organiſation, & au refroidiſſement de la ſueur ſur ces parties qu'on peut attribuer la diminution & l'altération de la ſinovie, qui d'abord fait feindre & enſuite boiter le Cheval.

On peut prévenir ce mal en faiſant marcher doucement au bout d'une courſe, pour le laiſſer refroidir peu à peu, juſqu'à ce qu'il ſoit bien reſſuyé ; on lui bouchonne les jambes, on le couvre & on le tient bien chaudement & au filet pendant une heure : on ne court point de riſque à le mener à l'eau pour le laver, s'il eſt crotté, quoiqu'il ſoit en ſueur; il faut ſeulement obſerver de ne pas le laiſſer boire, & de le faire promener avant que de le faire rentrer dans l'écurie pour qu'il ne ſe refroidiſſe point ſubitement : l'uſage de frotter les jambes avec un bouchon de paille eſt ſalutaire, en ce que ſon effet eſt de ranimer les parties ; celui de les tenir chaudement l'eſt auſſi, en ce qu'il prévient la fourbure, la morve, & autres accidens.

La matiere ſeroit inépuiſable ſi je voulois

m'étendre ſur toutes celles qui ſont l'objet de ce Livre ; mais je laiſſe à mes Confreres plus lettrés & plus éclairés que moi à mettre au jour ce que je puis avoir oublié ; j'eſpere que le peu de lumiere que j'ai répandue ſur notre Art, qui eſt trop dans l'obſcurité, les engagera à le perfectionner, & dans mon particulier, je déclare que j'aurai une obligation ſincere, non ſeulement à ceux de ma Profeſſion, mais encore à tous les Amateurs de la Cavalerie, s'ils veulent bien me communiquer & me faire connoître mes erreurs, ainſi que leurs réflexions & leurs découvertes.

Il paroît que les Maréchaux d'Angleterre ne ſont pas plus ſçavans ni plus expérimentés que nous dans la connoiſſance de leur ſujet, & ſur-tout dans la circulation du ſang ; ainſi que dans une infinité de maladies, où ils appliquent preſque toûjours les mêmes remédes ſans diſcernement, & ſans s'appliquer à en connoître ſûrement la véritable cauſe.

Voici comme s'en explique M. Bartheley Chirurgien de Londres, qui a donné cette année un Livre que j'ai fait traduire, & qui a pour titre : *Le Maréchal à l'uſage des Gentilshommes*, ou *Traité de pratique concernant les maladies des Chevaux*, dans lequel il a

indiqué les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere.

Il dit donc, Chapitre 4. qui traite des fiévres, qu'il ne peut revenir de l'étonnement où il eſt que les Maréchaux ſoient ſi ignorans dans la connoiſſance du pouls. Voici ſes termes : » Une attention convena- » ble au pouls, eſt un article ſi important » pour former un jugement juſte dans les fié- » vres, qu'il paroîtroit ſurprenant combien » il a été négligé, ſi on ne ſe rappelloit pas » que les Maréchaux en général, ſont de » ſi parfaits ignorans, qu'ils n'ont pas la » moindre conception de la circulation du » ſang, ni ne ſçavent pas ſeulement faire la » différence entre une veine & une artère. » Confierons-nous donc la ſanté & la vie » du plus précieux animal à de ſemblables » gens ? «

Je me réſerve à parler de certaines découvertes, cures & opérations, dont M. Bartheley donne la Recette dans ſon Livre, & qui m'ont paru d'autant plus juſtes, qu'elles ſont fondées ſur une connoiſſance exacte de l'anatomie du Cheval, lorſque je pourrai parler avec certitude de ſa méthode de couper la queue, & de la deſcription de la machine qu'il a inventée pour la pratique de cette opération.

Comme je me ſuis toujours fait un plan de ne donner au Public que des choſes certaines, & confirmées par des expériences infaillibles, je veux l'éprouver par moi-même avant que de la communiquer.

SUPPLEMENT.

CE Supplément engagera peut-être à vérifier par un eſſai ſuivi, quelle de l'ancienne ou de la nouvelle méthode eſt la plus avantageuſe.

Je n'avois d'abord tenté la ferrure en croiſſant que ſur les pieds de certains chevaux : devenu plus hardi par le ſuccès, j'ai eſſayé ſur des pieds combles & mauvais, l'effet a répondu à mes eſpérances. Le fer en croiſſant a contraint le cheval à marcher ſur ſa fourchette, aucun n'a boité, & celui qui boitoit des talons a marché droit.

La fourchette eſt compoſée d'une chair ſpongieuſe, matelaſſée, & pour ainſi dire, inſenſible, & leſre converte d'une corne molaſſe & compague qui ne s'uſe point, qui ſeprête aux mouvemens que fait le cheval, pour ſervir de couſſinet au tendon d'achile, elle le préſerve du heurt & du choc des matieres dures ſur

lesquelles le cheval peut marcher, le garantit des extentions que l'on prend quelquefois pour nerfferrure, ou jambes fatiguées, & évite la rupture du tendon.

La fourchette doit donc porter à terre autant pour la facilité que pour la sureté du cheval dans sa marche. Plus la fourcherte est grosse, moins les talons portent à terre, & plus les talons sont soulagés. Les fers courts forcent la fourchette à remplir sa fonction, de servir en partie de point d'appui au corps du cheval.

Il est utile, & même nécessaire de ferrer court les pieds plats, & sur-tout ceux qu'on appelle en huitre à écaille : lorsqu'un long fer a renversé & écrasé la muraille des talons; elle ne revient pas à la premiere & seconde ferrure, mais elle ne retardera pas dès qu'elle n'est plus comprimée par la pression du fer.

Les talons, à la réserve des pieds plats, sont d'une substance plus liante & plus solide que le reste du sabot, de même que la sole du talon ; on en voit la preuve dans les chevaux qui se déferrent, la muraille éclatte alors pour l'ordinaire & le talon reste entier.

Le talon est lié & arbouté à la sole de corne, & à la fourchette qui le tient en respect : on ne doit donc pas creuser les talons, ni affoiblir la sole de corne qui les obligeroient à se resserrer, ce qu'on appelle encasteller.

On ne doit pas raper les pieds des chevaux en les ferrant dans l'idée de propreté, ou pour cacher la difformité du ſabot : ce qui n'eſt que nuiſible, ſur-tout aux pieds foibles, dont la muraille ſeroit mince. On deſſécheroit la corne, la muraille éclateroit faute de ſuc nouriſſier ; car la partie extérieure du ſabot eſt compoſée de fibris, où dès qu'elles ſont ouvertes l'air s'inſinue, pénétre & les alterent. J'en ai vu qui ont été quatre mois ſans ſervir à cauſe de cette altération du ſabot.

Il faut donner aux chevaux dont la muraille eſt mince, des fers un peu plus longs que le croiſſant pour la conſerver ; mais en diminuant ſon épaiſſeur ſur le talon, de façon que le cheval marche ſur la fourchette ; c'eſt le point eſſentiel & conforme à la nature, qui n'a donné cette partie aux chevaux que pour leur ſervir de point d'apui.

On dit qu'il y a des chevaux qui uſent des talons, & qu'il leur faut de fortes éponges ; préjugé. Dès que le fer eſt court, l'animal n'uſe plus du talon, puiſqu'il eſt forcé de marcher ſur la fourchette, qui repouſſe à meſure qu'elle s'uſe, & dont la fonction eſſentielle eſt de conſerver les talons.

Dans les derniers froids on a fait courir des chevaux de maître ſans fers, & en fers en croiſſant ſur le payé ſec & plombé, & dans

les chemins durs, & racorni par les gelées.

On a apperçu dans les chevaux plus de legéreté & plus de fermeté ſur leurs jambes, leurs arrêts plus prêts, plus lians & ſans gliſſer, nouvelle preuve que le cheval moins chargé de fer, a plus de ſoupleſſe dans ſes mouvemens & plus d'attention à choiſir le terrain où il va marcher & à ſe tenir en équilibre, moins il a de fer, plus le ſabot eſt flexible, & prend mieux ſon empreinte.

Les crampons empêchent à la vérité de gliſſer, ſur-tout dans la gêlée quand il y a de la neige; mais ils durent peut ſur le pavé, & ils expoſent les chevaux aux entorces & aux memarchures, & à ſe bleſſer même dans l'écurie. Autre inconvenient, les clouds à glace élargiſſent les trous & en remettant ſouvent, & font éclater la corne.

L'expérience démontre que la ferrure en croiſſant dure plus que toute autre, ſi le Marechal a attention d'employer des clouds dont j'ai donné le modele, les clouds s'enchaſſent à force dans l'étempure, de façon que le fer peut s'uſer & devenir mince comme la lame d'un couteau, & reſter ſolides aux pieds quoiqu'uſés.

Pluſieurs particuliers, & ſur-tout des Cochers après l'eſſai d'une, de trois, de ſix ferrures en croiſſant, & quoique convaincus de

ſon avantage, ont voulu qu'on ferrât plus long, ſans pourtant parer la ſole ni la fourchette, & ce parcequ'on les railloit de ce que leurs chevaux paroiſſoient pieds nud.

Je conviens que dans nos préjugés, cele ne flate pas la vue; pour les contenter, je ferre plus long à éponge mince, mais toujours de maniere que la fouchette porte à terre.

De ce qu'on a dit ci-deſſus, on doit conclurre qu'il faut connoître la cauſe, les accidens qui arrivent aux pieds des chevaux, que ſouvent la ferrure occaſionne, comme la compreſſion de l'os corronnaire ſur l'os de la noix, juſqu'à préſent inconnu, afin d'y appliquer au plutôt les remedes convenables, ſans quoi ils deviennent ſouvent incurables.

On ne connoiſſoit pas non plus la rupture du tendon d'achilles, la fracture de l'os corronnaire, & celle de la noix maux qu'on a toujours tenté inutilement de guerir & maux incurables.

Il eſt donc eſſentiel de ſçavoir la cauſe du mal, afin de traiter celui qu'on a eſpérance de guerir; & s'épargner les frais de celui où il n'y a pas de reſſource.

F I N.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Observations & découvertes sur les maladies des Chevaux, avec une Nouvelle pratique sur la ferrure, &c. par M. LA FOSSE, Maréchal des Ecuries du Roi ;* & je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris ce 20. Mai 1753.

MORAND, *Censeur Royal.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur DE LA FOSSB, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Traité des accidens qui arrivent dans le sabot du Cheval, avec un Supplément sur le Traité de la maladie de la Morve, qui a été imprimé en 1749. enrichi de planches Anatomiques, par le Sieur de la Fosse*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favo-

rablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur De la Moignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur De la Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur De Machault, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expo-

ſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le douziéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent cinquante-quatre. Et de notre Regne le trente-neuviéme. Par le Roi en ſon Conſeil, PERRIN.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 408. fol. 318. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſe, Art. IV. à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement ; & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires de chacun preſcrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris, le 20. Août 1754.

Signé, DIDOT, *Syndic.*

De l'Imprimerie de GISSEY.

FAUTES A CORRIGER dans cet Ouvrage.

PAge 23. *ligne* 11. ſans les colorer, *liſ.* ſans les deſſoler; *à quoi il faut ajoûter :* mais je préfere la ſaignée à la partie ſupérieure du pied, attendu que le ſang remontant, vous déchargez par-là mieux la partie.